

DÉGEL DE PROJETS, CRÉDITS À L'INVESTISSEMENT...

Le ministère des finances prend des mesures

Le ministre des finances qui s'est exprimé lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire a réaffirmé la volonté du gouvernement de poursuivre sa lutte contre la bureaucratie et que des mesures spécifiques ont été prises pour faciliter l'octroi de crédits.

P 3



Comptabilité publique/Projet de loi
Inclusion du contrôle
parlementaire
a posteriori de l'exécution
du budget général

P3

Intégration du contenu local
Des mesures en faveur
des entreprises nationales

P4

Crise bancaire
Après les banques, les autres
acteurs du secteur financier
menacés ?

P5

Commerce extérieur

Début de la
délivrance des
licences
d'importation

P 2

Prévue du 22 au 25 mai prochain à la Safex

6^e édition du Salon
National Inversé de la
Sous-Traitance
«SANIST»

La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) organise, en partenariat avec la SAFEX, la 6^e édition du Salon National Inversé de la Sous-Traitance «SANIST» sous le thème "Open Innovation", prévue du 22 au 25 mai 2023, Pavillon 'S' du Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger.

P2

Ouverture du capital des banques
publiques

Un coup de starter
pour le marché
boursier

Le Président de la République ordonne l'accélération du dossier sur l'ouverture du capital des banques publiques. «Une annonce très importante et rassurante pour le marché boursier», estime Yazid Benmouhoub, Directeur général de la Bourse d'Alger.

P 5

Selon les prévisions de l'OMC
Le commerce mondial
va ralentir en 2023

Les risques liés aux tensions géopolitiques, à l'insécurité alimentaire et à la potentielle instabilité financière expliquent ce recul selon l'organisation. La croissance du commerce mondial devrait ralentir à 1,7% en 2023 après une augmentation de 2,7% en 2022, selon les prévisions annuelles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) publiées hier mercredi.

P 16

PRÉVUE DU 22 AU 25 MAI PROCHAIN À LA SAFEX

6^e édition du Salon National Inversé de la Sous-Traitance «SANIST»

La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie CACI organise, en partenariat avec la SAFEX, la 6^e édition du Salon National Inversé de la Sous-Traitance «SANIST» sous le thème "Open Innovation", prévue du 22 au 25 mai 2023, Pavillon 'S' du Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger.

Par Slimane T

Le SANIST est un salon inversé dans le sens où les exposants sont les donneurs d'ordre et les visiteurs sont les receveurs d'ordre. Il est réservé exclusivement aux industriels et prestataires de services nationaux, n'acceptant aucune présence directe ou indirecte d'entreprises ou de fournisseurs étrangers. La réussite de cet événement d'intérêt national passe essentiellement par une forte mobilisation des opérateurs économiques, qu'ils soient donneurs d'ordre ou receveurs d'ordre. À cet effet, la CACI invite les opérateurs économiques à prendre part à cette importante manifestation et à réserver votre stand dans les meilleurs délais.

Sont admises pour exposer au SANIST, toutes les entreprises recherchant des receveurs d'ordre de droit algérien pour s'approvisionner en composants ou semi produits à incorporer dans leurs productions finales ; les entreprises industrielles activant dans la mécanique, la construction métallique, l'électricité, l'électronique, l'électroménager ..., pour s'approvisionner en pièces et articles nécessaires à la maintenance, à la rénovation et à la réparation de leurs équipements de production ou de leurs parcs d'engins, lorsque les volumes des achats sont répétitifs et significatifs ; les entreprises activant dans les secteurs des hydrocarbures, de l'énergie électrique, des mines, des industries pétrochimiques, de la sidérurgie, de la métallurgie, des cimenteries, des briqueteries, des travaux publics, des transports terrestre, ferroviaire, aérien, maritime, de la

réparation navale, des industries manufacturières, ... Les entreprises activant dans le montage d'équipements et d'appareils (SKD, CKD) sont également admis pour participer à cet événement. En particulier l'organisation du SANIST vise à permettre à un maximum de donneurs d'ordres et de receveurs d'ordres de se rencontrer, contribuer à la substitution de la production nationale aux importations ; accroître l'intégration industrielle nationale par le développement de la sous-traitance et améliorer la connaissance du potentiel de production nationale et également favoriser la diversification de la production nationale. En somme, ce salon est une occasion pour évaluer le potentiel de sous-traitance nationale dans chaque secteur d'activité.

PARTENARIAT

Le ministre de l'Energie reçoit le vice-président du groupe chinois CNCEC

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, mardi, une délégation du groupe national d'ingénierie chimique de Chine (CNCEC), conduite par son vice-président, Wu Xiangong, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue le dossier du partenariat entre, d'un côté, le Holding chinois et ses filiales, et de l'autre, le groupe Sonatrach, le groupe ASMIDAL et le groupe Manadjim El Djazair (MANAL), portant sur le Projet Phosphates Intégrés (PPI) et les projets d'infrastructures y afférents, ajoute la même source. La rencontre s'est déroulée en présence du Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, du PDG du groupe Manadjim El Djazair, du PDG du groupe ASMIDAL, et de cadres du ministère. M. Arkab a, en outre, mis en exergue «l'importance de ce projet, à travers Sonatrach, Manadjim El Djazair et ASMIDAL, dans la valorisation des ressources minérales créatrices de richesse, ainsi que dans la fourniture des matières premières des différentes industries notamment manufacturières, en plus de celles à forte valeur ajoutée, soulignant l'importance de l'échange d'expertises, du transfert de la technologie et de la formation».

GROUPE TÉLÉCOM ALGÉRIE

Signature d'un protocole d'accord avec le groupe touristique HTT

Un protocole d'accord entre le Groupe TELECOM ALGERIE et le Groupe Hôtelier, Tourisme et Thermalisme a été signé ce mercredi au niveau du siège de ce dernier sis à Hydra, Alger et ce, en présence des cadres dirigeants des deux Groupes, indique le groupe Télécom Algérie dans un communiqué. La convention-cadre a été signée par le Président Directeur Général du GROUPE TELECOM ALGERIE, M. Khalid ZARAT, et le Président Directeur Général du Groupe Hôtelier, Tourisme et Thermalisme M. Mohamed Anouar Benabdelouahad. Cet accord de partenariat, précise la même source, vise à soutenir les actions de coopération entre les deux groupes, à travers leurs filiales, dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale.

KHEIMET MARAH'BA DE MOBILIS Pour un Iftar Collectif

ATM Mobilis, réaffirme une nouvelle fois sa dimension citoyenne en ce mois sacré de Ramadhan et organise, avec l'Association Espoir d'Alger (HOPE dz), des Iftar quotidiens, à travers un chapiteau installé au niveau de la place El Kittani de Bab El Oued à Alger. Ainsi, sous les 1500 m2 du plus grand chapiteau d'Algérie dénommé «Kheimet Marah'ba Mobilis», ATM Mobilis offre, tout au long du mois béni, un méga iftar de plus de mille deux cents (1200) repas complet par jour aux passagers, aux sans-abris et aux familles défavorisées. Une occasion qui traduit le soutien et l'élan de solidarité et d'entraide d'ATM Mobilis et son engagement dans la société algérienne, à travers ses actions humanitaires.

POSTE

Doter les jeunes des nouvelles technologies pour renforcer leurs capacités

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a affirmé, avant-hier mardi à Alger, que son secteur était prêt à doter les jeunes des moyens technologiques les plus sophistiqués en vue de renforcer leurs capacités. «Le secteur de la Poste et des Télécommunications est prêt à doter les jeunes des moyens technologiques les plus sophis-

tiqués en vue de renforcer leurs capacités», a déclaré le ministre à la presse au sortir de sa rencontre avec le président du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui. Lors de cette rencontre, le ministre a dit qu'«il a été question de l'examen des mécanismes de constituer une commission de coordination, de coopération et de suivi entre

le ministère et le CSJ afin de suivre la mise en œuvre de différents programmes juvéniles et l'adoption de solutions pratiques pour répondre aux préoccupations enregistrées par le CSJ». A cet effet, «des perspectives et les aspirations du secteur en termes de numérisation ont été examinées ainsi que le recours du Conseil supérieur de la Jeunesse à l'expérience des cadres

du ministère dans ce domaine», a fait savoir M. Bibi Triki. S'exprimant à l'occasion, M. Hidaoui a souligné l'importance de «la communication permanente avec les différents partenaires et cadres du ministère de la Poste pour promouvoir la jeunesse et faciliter l'accès des jeunes créateurs aux nouvelles technologies».

R E

COMMERCE EXTÉRIEUR

Début de la délivrance des licences d'importation

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a invité, dans un communiqué, les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des matières premières et des marchandises destinées à la revente en l'état, à retirer les licences d'importation, à partir de ce mercredi, via la plateforme numérique dédiée à cet effet. «Le téléchargement des licences d'importation se fera à partir de mercredi 05 avril 2023. Les opéra-

teurs peuvent procéder à la domiciliation bancaire de ces licences, à partir de lundi 10 avril 2023, en vue de parachever les procédures d'importation», lit-on dans le communiqué. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des matières premières et des marchandises destinées à la revente en l'état, que le retrait des licences

d'importation se fera via l'espace de l'utilisateur, à travers la plateforme numérique dédiée à cet effet <https://import.commerce.gov.dz>. Pour le ministère, cette mesure intervient dans le cadre du "parachèvement des procédures administratives et de la facilitation des services et prestations pour les opérateurs économiques, au titre du nouveau plan d'action du ministère".

R E

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger
Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA
Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ
Pour toute publicité, s'adresser
à l'Agence Nationale
de Communication d'Édition et
de Publicité «ANEP» ALGER:
PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 -
73.71.28 - 73.30.43
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

DÉGEL DE PROJETS, CRÉDITS À L'INVESTISSEMENT...

Le ministère des finances prend des mesures

Le ministre des finances qui s'est exprimé lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire a réaffirmé la volonté du gouvernement de poursuivre sa lutte contre la bureaucratie et que des mesures spécifiques ont été prises pour faciliter l'octroi de crédits.

Par Samir Chalabi

Ainsi donc, c'est tout un train de mesures qui a été pris pour l'octroi de crédits par les banques pour la promotion de l'investissement. La série de mesures commence donc par une lutte implacable contre la bureaucratie. Pour notre ministre des finances « la bureaucratie dans les banques, les conditions rigoureuses pour l'octroi des crédits ainsi que les quotes-parts de financement qui ne favorisent pas l'investissement. Il s'agira donc principalement de réduire la durée du traitement de crédit à un mois au maximum, tous types de crédits confondus ».

Si les banques commerciales notamment publiques financent principalement l'économie et l'investissement ont octroyé plus de 11 000 mds DA de crédits fin 2022 dont 75% destinés à l'investissement et 55% au secteur privé, il n'en demeure pas moins, qu'elles restent deca des normes.

Pourtant des économistes précisent que les pouvoirs publics ont déjà pris des mesures importantes pour faciliter l'octroi de crédits aux porteurs de projets, à commencer par la fiscalité, le financement des projets, au foncier et aux règles douanières.

Ceux-ci précisent qu'en Algérie le dispositif d'encouragement offre de nombreux avantages en matière de financement, de fiscalité et de droits de douane, de réalisation d'infrastructures, de concession de terrains etc.

A cela des sources bien informées sur ce dossier estiment que toutes les mesures prises peuvent être caduques, face à une bureaucratie qui peut miner tous les efforts entrepris.

Il faut compter que parmi les mesures prises, celle du financement des équipements par leasing est très avantageux grâce aux nombreuses mesures fiscales accordées aux établissements financiers de leasing.

D'aucuns assurent aussi que la numérisation des fonds publics ne peut être que fondée pour plus d'investissements avec les injonctions faites aux banques de réagir promptement aux demandes de crédits, entre autres.

Par exemple, dans des pays, on peut facilement créer une société, le temps du trajet aéroport-centre ville, et ceci grâce à des opérations simplifiées et à la numérisation. Si nous en sommes encore loin, l'Algérie a pris la bonne voie.

Dans cette optique les banques ont lancé des projets permettant la numérisation des demandes de crédits et la mise en place d'un système de suivi à distance par internet des

demandes.

S'agissant de la situation des projets gelés, le ministre a indiqué qu'à la faveur « de l'évolution positive des ressources financières de la trésorerie publique, les pouvoirs publics ont décidé de lever le gel sur les projets à priorité sectorielle ou régionale.

Selon la situation jusqu'au 23 mars 2023, l'autorisation de programme global concernée par la levée de gel, s'élève à 346 milliards de DA et ce pour la réalisation de 550 projets publics. Le taux de levée du gel est de 23 % par rapport à la totalité des opérations concernées par le gel.

Concernant l'ouverture des bureaux de change, le ministre a affirmé que la Banque d'Algérie est en train de mettre en place les textes réglementaires relatifs à la création et au fonctionnement de ces bureaux qui seront prêts dès que la loi sur la monnaie et le crédit entrera en vigueur, ajoutant que ces bureaux pourront être ouverts dans différents points stratégiques (aéroports, ports, zones touristiques), et à travers les différentes villes et wilayas pour attirer les devises, tout en révisant la marge bénéficiaire de ces bureaux.

En ce qui concerne l'augmentation de l'allocation touristique, le ministre a fait savoir qu'une étude « est en cours de réalisation par la Banque d'Algérie à cet égard ».

COMPTABILITÉ PUBLIQUE/PROJET DE LOI

Inclusion du contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution du budget général

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a introduit dans son rapport préliminaire sur le projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière une série d'amendements, notamment en ce qui concerne l'inclusion du contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution du budget général.

Le rapport préliminaire de la commission spécialisée, lu lors d'une plénière présidée par le vice-président, Ghali Lansari, en présence du ministre des Finances, Laziz Faid, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et consacrée à l'examen du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, prévoit l'introduction de quatre nouveaux articles relatifs au contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution du budget général.

Le rapport précise que c'est ce que le législateur algérien a consacré dans la Constitution en vertu des dispositions de l'article 156, le projet de loi de règlement budgétaire étant élaboré conformément aux dispositions de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances.

De plus, selon le rapport préliminaire, un parlementaire peut adresser au gouvernement toute question orale ou écrite

concernant l'utilisation des ressources financières de l'Etat, prendre connaissance des grandes orientations de politique économique et budgétaire et évaluer à moyen terme les ressources et charges de l'Etat dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances pour l'exercice.

Le rapport a également inclus un autre amendement relatif à la séparation des contrôles judiciaire et parlementaire pour permettre au pouvoir législatif d'exercer son contrôle dans le domaine budgétaire et de la comptabilité publique conformément aux dispositions de la Constitution.

Le rapport a, par ailleurs, souligné la nécessité de reformuler certains articles du projet de loi dans un souci de précision linguistique et de clarté, d'harmoniser la terminologie et d'opter pour formulation législative précise, simple et concise.

La Commission des finances et du budget a indiqué dans son rapport que la nouvelle structure comptable prévue dans la loi organique N 15-18 relative aux lois de finances, se divise en trois parties : la comptabilité générale, la comptabilité budgétaire et la comptabilité d'analyse des coûts, soulignant que celles-ci sont des normes internationales qui permettent d'améliorer l'efficacité et la bonne gouvernance.

De plus, ce système qui entrera

en vigueur de manière progressive, constituera une source d'information pour les gestionnaires et un outil d'aide à l'élaboration des prévisions et à l'évaluation des politiques publiques, tout en permettant au Parlement d'obtenir toutes les informations pour une évaluation et une appréciation de la situation financière réelle de l'Etat, dans le but de prendre la meilleure décision, selon le même rapport.

Le rapport indique également que les experts et les responsables de certains organismes et administrations en relation avec la comptabilité publique et la gestion financière, consultés par la commission, ont souligné l'importance de ce projet de loi et des nouvelles mesures qu'il prévoit, estimant que ce texte de loi opère une révolution dans le domaine de la comptabilité publique. Après lecture du rapport préliminaire, et ouverture du débat, les députés ont salué les mesures et les réformes contenues dans ce projet, qui permettent d'améliorer la qualité de l'opération d'élaboration des estimations et de l'évaluation continue des politiques publiques, de renforcer le contrôle des dépenses publiques, et d'assurer la transparence.

A ce titre, le député du Front d'El-Moustakbal, Reda Amrane, a affirmé que les disposi-

tions du présent projet de loi conféreront une transparence aux opérations financières et comptables, et permettront d'atteindre l'efficacité souhaitée dans ce domaine.

De son côté, le député du parti Jil Djadid, Fathi Aoun, a salué la teneur du nouveau texte de loi qui propose une nouvelle méthodologie qui rend la comptabilité plus organisée et efficace, estimant que la nouvelle loi consacre un projet d'adoption de la comptabilité des objectifs et des programmes au lieu de celle des dépenses et des recettes.

M. Aoun a indiqué que ce projet de loi met fin au chevauchement entre les missions de l'ordonnateur et celles du comptable public.

Pour sa part, le député du Parti du Front de libération nationale (FLN), Ahmed Rabehi, a appelé à l'impératif pour l'ordonnateur et le contrôleur budgétaire de prêter serment, soulignant l'importance économique et sociale de ces deux fonctions.

De son côté, le député du groupe des Indépendants, Madjid Cherid, a relevé la nécessité d'accélérer la numérisation de toutes les opérations comptables et financières, au vu de l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du marché électronique.

CRÉATION DE TROIS BANQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE

Le processus «avance»

Le processus d'ouverture de succursales de banques publiques algériennes à l'étranger, à commencer par une banque en France et deux banques en Afrique, connaît une avancée, a indiqué mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN) le ministre des Finances, Laziz Faid.

Lors d'une plénière consacrée aux réponses aux préoccupations des députés concernant le projet de loi monétaire et bancaire, M. Faid a précisé, à propos de l'ouverture de banques algériennes à l'étranger, que "l'ouverture de banques publiques à l'étranger, notamment en Afrique subsaharienne et en France, revêt un caractère géostratégique pour l'Etat algérien, tant sur le plan politique qu'économique".

A cet égard, il a souligné que ce déploiement était planifié dans le Programme du gouvernement, rappelant que la Banque extérieure d'Algérie (BEA) s'employait à créer une succursale en France en plus de l'ouverture de deux banques en Afrique (Sénégal et Mauritanie) par quatre banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), outre la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

Sur l'état d'avancement des projets d'ouverture de ces trois banques, le ministre a fait savoir que concernant l'ouverture d'une banque en France (sous l'appellation de Banque extérieure d'Algérie internationale), "la Banque extérieure d'Algérie suit les démarches pour l'obtention de l'agrément en France, notamment celles liées à la mise en place d'un système d'information chargé de préparer et de déposer la demande d'agrément auprès d'un bureau international", soulignant que l'agrément sera obtenu au cours du "premier semestre 2023".

"La première agence sera installée au niveau de l'ancien Consulat général à Paris. Le contrat a été signé, et les travaux d'équipement seront parachevés début mars 2023", a-t-il ajouté.

Concernant l'implantation d'une banque en Mauritanie (sous l'appellation Algerian Union Bank), M. Faid a précisé que le dossier d'agrément de cette banque a été déposé début mars 2023 et qu'il sera "completé suivant la progression de l'étude du bureau désigné à cet effet".

Il est prévu, selon le ministre, de "lancer Algerian Union Bank en septembre 2023 au plus tard, en tenant compte de la progression de l'étude du bureau et des délais de traitement du dossier requis par l'autorité monétaire mauritanienne".

S'agissant de l'implantation d'une banque algérienne au Sénégal (Algerian bank of Senegal), le premier responsable du secteur a fait savoir que le dossier d'agrément a été déposé le 19 janvier dernier auprès des autorités monétaires du Sénégal. Et d'ajouter que le lancement de la banque est prévu "au premier semestre de l'année 2023", au vu des délais incompressibles de traitement réglementaire du dossier d'agrément (fixés à trois mois).

R.E.

EXPLOITATION DES PLANTES
MÉDICINALES ET LA BIODIVERSITÉ
MARINE

Lancement de deux bases de données

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a procédé, mardi dernier, en compagnie du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun et la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, au lancement de deux bases de données sur l'exploitation des plantes médicinales et la biodiversité marine.

A cette occasion, M. Baddari a précisé que "ces deux plateformes s'inscrivent dans le cadre de la réalisation de la sécurité sanitaire et alimentaire", la première base de données mise à la disposition du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique compte 1004 espèces végétales à partir desquelles 16.000 composés organiques sont extraits, ce qui profite à l'industrie pharmaceutique et aide à réaliser la sécurité sanitaire pour atteindre l'autosuffisance.

Quant à la deuxième base de données sur la biodiversité marine, le ministre a indiqué qu'elle sera mise à la disposition du ministère de l'Environnement en vue de l'exploiter industriellement et alimentaires dans le cadre de la santé du citoyen et de l'environnement.

Pour sa part, M. Aoun s'est félicité de la plateforme dédiée aux plantes médicinales, indiquant que les laboratoires nationaux sont capables d'élaborer des études efficaces et d'extraire des produits.

Il a annoncé le lancement prochainement en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur, du recensement des herbes médicinales pouvant contribuer au développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie, relevant les moyens financiers et matériels exigés par cette opération.

R.E.

INTÉGRATION DU CONTENU LOCAL

Des mesures en faveur des entreprises nationales

Le ministre de l'énergie et des mines, Mohamed Arkab, a insisté sur la politique du gouvernement d'aller très loin dans l'intégration du contenu local dans les projets du secteur de l'énergie. Les énergies renouvelables et notamment le programme de 1500MW font partie intégrante de cette politique.

Par Sirine R

S'exprimant lors des travaux d'un forum national «Intégration nationale au cœur de la stratégie de Sonelgaz», le ministre a fait deux annonces phares, à savoir celles de réduire les exigences d'accès aux appels d'offres pour les entreprises locales et de privilégier l'appel d'offres national. Les entreprises du secteur de l'énergie et des Mines ont également, dira le ministre, allégé les procédures et les conditions des appels d'offres afin de permettre aux entreprises nationales d'y accéder, outre la réservation d'une part des demandes de marchandises et de services au profit des petites entreprises. Elles ont aussi privilégié les marchés nationaux aux lieux des marchés internationaux, ainsi que les marchés de gré-à-gré si le produit local est conforme aux conditions techniques.

Il a, d'ailleurs, rappelé que l'intégration nationale en matière de fabrication des équipements et des pièces de rechange nécessaires aux activités du secteur, était une partie intégrante des plans de développement dans ce domaine, à travers la réalisation de projets industriels en partenariat avec des étrangers et l'encouragement de la sous-traitance. Des directives avaient été données, ajoute-t-il, aux responsables des sociétés du secteur pour renforcer l'intégration nationale et proposer des opportunités de sous-traitance au profit des entreprises algériennes, les petites et

moyennes entreprises (PME) et les start-up créatrices de la richesse, des secteurs public ou privé.

D'ailleurs, les entreprises de ce secteur avaient initié la mise en place d'une stratégie pour le développement du contenu local dans leurs activités, notamment à travers la relocalisation en Algérie de la fabrication des équipements technologiques complexes en partenariat avec des opérateurs étrangers, et la participation à la création de nouvelles entreprises algériennes basées sur l'innovation, la compétitivité, la qualité et la connaissance. Cette stratégie a été couronnée au niveau du Groupe Sonelgaz, par la concrétisation d'un nombre de projets sur le terrain, à l'instar de l'usine de production de turbines en partenariat entre Sonelgaz et General Electric, a-t-il ajouté, relevant que des turbines ont été exportées ainsi que des systèmes de contrôle et des accessoires des turbines fabriqués et assemblés en Algérie.

Outre ce projet, le groupe Sonelgaz a conclu plusieurs partenariats pour la réalisation d'autres projets dont le complexe de fabrication des chauffages et des échangeurs thermiques ainsi qu'une usine de transformateurs et une autre d'isolants électriques fabriqués de verre trempé.

M. Arkab a rappelé que son département ministériel a signé récemment deux conventions de coopération avec les secteurs de l'enseignement supérieur et des start-up et des micro-entreprises pour la création d'une joint-venture dans le domaine de production et de commercialisation de détecteurs de mo-

noxyde de carbone, en application des résultats de la réunion du conseil des ministres tenue en janvier dernier.

En outre, la société Sonelgaz a été chargée à travers sa filiale -Sonelgaz EnR- de lancer un appel d'offres national et international pour la réalisation de 15 stations d'énergie solaire et photovoltaïque d'une capacité totale de 2000 mégawatts réparties sur 11 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, et ce en application du programme national des énergies renouvelables.

Pour sa part, le Président directeur général (Pdg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a rappelé le lancement, au niveau du groupe, du développement des capacités nationales dans le secteur en vue de maîtriser tous les maillons de production, de transport, et de distribution de l'électricité et de gaz locale-ment.

M. Adjal a relevé que Sonelgaz a pu assurer un centre référentiel de recherche et d'habilitation au profit des industriels locaux, ce qui a permis d'augmenter leur nombre dans le domaine de l'électricité de 9 industriels en 2005 à 115 industriels en 2022 et la hausse du nombre des industriels dans le domaine du gaz de 6 à 31 industriels durant la même période.

Dans le cadre de l'appui à l'industrie locale, M. Adjal a fait savoir que Sonelgaz entend augmenter le taux d'intégration à plus de 90% pour les équipements des réseaux de faible et moyenne tension d'électricité, et à près 75% pour les équipements de basse et moyenne tension de gaz à l'horizon 2025.

INTÉGRATION LOCALE

Sonelgaz signe des conventions de coopération avec trois départements ministériels

Le groupe Sonelgaz a signé, avant-hier, plusieurs conventions de coopération avec trois ministères, dans le cadre du renforcement de l'intégration locale et de l'implication de la recherche scientifique dans le secteur économique. Le groupe public de l'électricité et du gaz a signé des conventions de coopération avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en

présence des ministres des trois secteurs. La convention de coopération entre Sonelgaz et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a été signée par la directrice centrale de la recherche et du développement au sein de Sonelgaz, Wassila Gasseb, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au sein du ministère, le professeur Mohamed Bouhicha. Cette convention porte sur le développement de projets de recherche, dans le cadre du rapprochement de l'université et des instituts de recherche avec le secteur écono-

mique. La convention entre Sonelgaz et le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a été signée par la représentante de Sonelgaz, Mme Gasseb, et le directeur général de l'accélérateur public de start-up «Algeria-Venture», Sid Ali Zerrouki. Cette convention vise à soutenir l'acquisition par Sonelgaz et ses filiales de solutions innovantes proposées par les start-up évoluant dans le secteur énergétique, notamment à travers la Société algérienne de l'industrie électrique et gazière (SAIEG). La convention entre Sonelgaz et le ministère de la Formation et de

l'Enseignement professionnels a été signée par le directeur exécutif de la ressource humaine de Sonelgaz, Rachid Abdessmed, et le directeur de la formation continue et des relations de partenariat au sein du ministère, Mourad Necib. Cette convention a pour but de renforcer la collaboration entre les centres de formation du ministère à travers le pays et Sonelgaz, notamment pour développer des créneaux de formation au profit des jeunes en adéquation avec les besoins du groupe public. Taux d'intégration de 84% dans la distribution.

R.E.

GRUPE SONELGAZ

Un outil de développement de la sous-traitance

Le Groupe Sonelgaz se veut un outil pour développer la sous-traitance et augmenter le taux d'intégration nationale dans les différents secteurs, notamment à travers de nombreuses conventions signées avec les différents ministères et instances en vue de renforcer la politique d'intégration nationale.

S'exprimant à l'occasion des travaux du Forum national sous le thème "L'intégration nationale au cœur de la stratégie de Sonelgaz", le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a annoncé la présentation de deux prototypes, dans les semaines à venir, d'un détecteur de fuite du monoxyde de carbone et d'une batterie au lithium pour le stockage d'énergie solaire, dans le cadre de la convention signée en 2022.

Le ministre a également proposé la création d'une joint-venture entre le secteur de l'Enseignement supérieur, avec ses diverses structures, et Sonelgaz pour "la modélisation, la fabrication et la commercialisation des produits vers l'étranger, améliorant ainsi la balance commerciale nationale".

M. Baddari a aussi souligné que le ministère mobilisait tous ses centres et ses laboratoires de recherche pour répondre aux exigences de Sonelgaz.

Par ailleurs, le ministre de l'Économie de la connaissance, des

Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a annoncé le lancement, à l'avenir, de projets collaboratifs avec le Groupe Sonelgaz concernant les compteurs intelligents et les réseaux intelligents "Smart grids" qui nécessitent de changer radicalement les infrastructures et de recourir aux dernières technologies à même de moderniser les ressources énergétiques.

Dans ce contexte, le ministre a rappelé les conventions signées précédemment avec le Groupe pour développer le détecteur de fuite du monoxyde de carbone, soulignant que l'intégration était l'une des stratégies adoptées par le ministère afin de créer des passerelles entre les grandes entreprises et les startups.

Le groupe Sonelgaz recourt souvent dans le cadre de la sous-traitance aux micro-entreprises notamment concernant le réseau de distribution, a-t-il dit, indiquant que «le ministère œuvre à mettre en place une cartographie nationale de sous-traitance pour toutes les grandes sociétés dont l'activité peut faire l'objet de sous-traitance avec les micro-entreprises en vue de les orienter, de les financer et créer de l'emploi».

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb a affirmé que le groupe Sonelgaz sera le principal partenaire pour accompagner les projets liés à l'organisation, le recyclage et la valorisation des déchets à la faveur des

moyens locaux de manière à garantir les normes techniques et environnementales dans le respect des lois en vigueur.

S'orienter vers le contenu local permettra aux sociétés algériennes de participer avec force à la réalisation des projets devant améliorer l'intégration nationale. «Cela permettra de créer des postes d'emploi directs et indirects à tous les niveaux de la chaîne de valeur et des différentes étapes d'exécution et d'emploi, particulièrement la main d'œuvre locale», a-t-elle dit.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merabi a indiqué que le secteur accorde un intérêt au domaine de l'énergie en ce qu'il compte, sur 23 filières, une filière liée à l'électricité et l'électronique composée de 40 spécialités dont des spécialités sur les énergies renouvelables.

Le ministre a indiqué que cette convention signée avec le groupe vient prouver l'approche participative pour renforcer les compétences professionnelles et concrétiser la stratégie de Sonelgaz consistant en la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles spécialisées dans toutes ses filiales, ajoutant que le ministère œuvre à travers la stratégie d'intégration à développer les domaines de coopération avec différents opérateurs.

R.E.

OUVERTURE DU CAPITAL DES BANQUES PUBLIQUES

Un coup de starter pour le marché boursier

Le Président de la République ordonne l'accélération du dossier sur l'ouverture du capital des banques publiques. «Une annonce très importante et rassurante pour le marché boursier », estime Yazid Benmouhoub, Directeur général de la Bourse d'Alger.

Par Zahir R

« Si cette opération se déroule à travers la Bourse, ce sera un excellent coup de starter pour le marché boursier et cela ouvre la voie aux autres établissements financiers publics et privés pour venir se coter à la Bourse d'Alger », ajoute le responsable, hier, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. Il est à noter que le projet de l'ouverture du capital de banques publiques est un projet qui existait depuis quelque temps, affirme-t-il, en estimant que l'accélération du processus devient plus que nécessaire. Le président de la République lors du dernier Conseil des ministres a mis l'accent sur l'accélération de l'opération et d'opter pour une approche scientifique. En clair, l'ouverture du capital de deux banques doit se faire selon des éléments scientifiques et pas administratifs, dont le but principal, c'est d'améliorer leur gouvernance. En effet, en plus de redynamiser la place boursière, cette opération, tant attendue, participera à atteindre les objectifs d'inclusion financière fixés par le gouvernement et sur-

tout de capter l'argent circulant hors circuit bancaire, quantifiée par le chef de l'Etat à quelque 90 milliards de dollars. La récupération de ces sommes colossales va participer de manière effective au financement de l'économie nationale. Actuellement, le financement de l'économie nationale, notamment dans son chapitre du financement, est dominé à hauteur de 85% par le secteur bancaire public. Un système qui a montré ses limites lorsque les prix du pétrole s'effondrent. Le gouvernement qui s'est montré conscient de cette réalité, a lancé une série de réformes pour la mise en place d'un nouveau mode de financement pour la concrétisation de son plan d'action, visant à la diversification de notre économie. Pour cela, estime le DG de la bourse, qu'il est nécessaire de chercher de nouvelles sources et de réduire la pression sur le Trésor public. Il a insisté également sur la nécessité d'accompagner ce processus par « une digitalisation devenue indispensable dans l'ensemble des réformes, notamment dans le secteur financier ». Questionné sur la manière avec laquelle cette opération sera conduite, Benmouhoub a fait savoir qu'il est attendu qu'une partie sera ouverte pour des institutions et entreprises qui

détiennent de la liquidité qui souhaiterait de l'investir comme les assureurs qui ont de la trésorerie, et ça peut intéresser également le grand public. Des sommes importantes sont thésaurisées par les particuliers, rappelle-t-il, peuvent être captées par le marché boursier, d'autant que les rendements de la bourse se situent entre 6 à 11% et net d'impôt. « Les revenus générés par les opérations boursières et les dividendes sont totalement exonérés d'impôts, ce qui est pratiquement unique dans le monde. Ce sont véritablement des éléments qui militent pour la dynamisation du marché », souligne-t-il. Yazid Benmouhoub rappelle que le Gouvernement a mis en place des mesures incitatives à l'introduction en bourse : « une société qui ouvre aujourd'hui son capital en bourse va bénéficier d'une réduction de l'impôt sur les bénéfices (IBS) à hauteur du taux d'ouverture sur une période de cinq ans, ce qui est extraordinaire ». Le responsable rappelle, de plus, à « ne pas oublier le marché ouvert en 2012, spécialement pour les PME. « nous avons un tissu de PME de 600 000 à 700 000, dont une partie pourrait être éligible à une cotation en bourse », conclut-il.

POSTE
doter les jeunes des nouvelles technologies pour renforcer leurs capacités

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a affirmé, mardi à Alger, que son secteur était prêt à doter les jeunes des moyens technologiques les plus sophistiqués en vue de renforcer leurs capacités. "Le secteur de la Poste et des Télécommunications est prêt à doter les jeunes des moyens technologiques les plus sophistiqués en vue de renforcer leurs capacités", a déclaré le ministre à la presse au sortir de sa rencontre avec le président du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui. Lors de cette rencontre, le ministre a dit qu'il a été question de l'examen des mécanismes de constituer une commission de coordination, de coopération et de suivi entre le ministère et le CSJ afin de suivre la mise en œuvre des différents programmes jeunesse et l'adoption de solutions pratiques pour répondre aux préoccupations enregistrées par le CSJ. A cet effet, "les perspectives et les aspirations du secteur en termes de numérisation ont été examinées ainsi que le recours du Conseil supérieur de la Jeunesse à l'expérience des cadres du ministère dans ce domaine", a fait savoir M. Bibi Triki. S'exprimant à l'occasion, M. Hidaoui a souligné l'importance de "la communication permanente avec les différents partenaires et cadres du ministère de la Poste pour promouvoir la jeunesse et faciliter l'accès des jeunes créateurs aux nouvelles technologies".

R E

Agence

CRISE BANCAIRE

Après les banques, les autres acteurs du secteur financier menacés ?

Dans son dernier rapport, le Fonds monétaire international estime que le secteur financier non-bancaire est davantage exposé au resserrement monétaire que les banques, soumises à une réglementation très strictes. Le secteur financier non bancaire – qui regroupe les assurances, fonds de pensions et fonds d'investissements – font courir un risque accru au secteur financier du fait de leur exposition aux conséquences du resserrement monétaire en cours, a estimé mardi le Fonds monétaire international (FMI) dans un rapport. Selon le chapitre analytique du GFSR, un rapport consacré à la finance mondiale publié tous les six mois par l'institution, la vulnérabilité des établissements financiers non bancaires (ou NBFI) s'est renforcée durant la décennie écoulée, à mesure que ces derniers ont pris de l'importance, au point de poser désormais un risque pour l'ensemble du secteur, au moment où les banques centrales remontent leurs taux. Par cette action, les banques centrales espèrent notamment réduire le crédit disponible, en augmentant le coût, ce qui doit permettre de réduire l'investissement et donc, en bout de chaîne, l'activité, de sorte à faire baisser l'infla-

tion. Mais cette hausse des taux d'intérêt vient également toucher directement l'activité des NBFI, qui possèdent souvent une part importante de la dette émise par les Etats et qui se retrouvent à la revendre difficilement sur le marché secondaire. Les dernières émissions proposent en effet de biens meilleurs rendements sur le long terme, que les émissions réalisées ces dernières années. Par ailleurs, ces établissements ne sont pas soumis à une réglementation aussi stricte que celle appliquée aux banques dans le cadre des accords de Bâle III, et bientôt Bâle IV, notamment en matière de liquidités disponibles et d'exposition au risque, alors que les NBFI représentent aujourd'hui plus de la moitié du secteur financier. Renforcer la réglementation Le FMI a identifié trois sources possibles de risques pour le secteur financier, en particulier l'interconnexion de NBFI avec les banques, qui augmente le risque de transfert des difficultés des uns vers les autres et ainsi limite, en bout de chaîne, les capacités de financement de l'économie réelle, au risque de la ralentir trop fortement. Les deux autres sources d'inquiétudes sont spécifiques au fonctionnement même des

NBFI, avec par exemple une inadéquation des liquidités, qui les obligerait à vendre des actifs afin de financer les retours promis aux clients, avec le risque d'encaisser des pertes supérieures anticipées. C'est une situation qui a notamment accéléré la faillite de la Silicon Valley Bank (SVB). Enfin, le FMI voit un risque accru de nécessité d'emprunt, qui pourrait renchérir le coût de celui-ci alors que les taux d'intérêt ont fortement augmenté tant aux Etats-Unis qu'en Europe, avec la politique de resserrement monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) que de la Réserve fédérale (Fed) depuis environ un an. Afin de limiter les risques identifiés, le Fonds propose donc aux autorités de renforcer la réglementation relative aux NBFI, en la rapprochant notamment de celle appliquée aux banques. En octobre dernier, la brusque hausse des taux de dette à 10 ans du Royaume-Uni, provoquée par la crise politique consécutive à la présentation du mini-budget par l'ancien chancelier de l'Echiquier, Kwasi Kwarteng, avait fortement déstabilisé les fonds de pensions britanniques. Cela avait obligé la Banque d'Angleterre à réagir pour maintenir la stabilité financière.

HOLDING ALGERIA CHEMICAL SPECIALITIES

Réduire la facture des importations de 130 millions de dollars/an

Le Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) vise à réduire la facture des importations de 130 millions de dollars/an, à travers la mise en place d'une nouvelle politique d'investissement, tout en travaillant sur une stratégie d'exportation, a indiqué son PDG, Samir Yahiaoui. "Notre nouveau plan de développement stratégique permettrait la réduction des importations à hauteur de 130 millions dollar/an", a indiqué M. Yahiaoui dans une interview accordée à la revue "Indjazat". Il a avancé qu'un chiffre d'affaires de 43 milliards de Dinars pourrait être atteint par le holding avant 2027, voire dans les deux prochaines années. Selon le même responsable, une société sera bientôt dédiée à la promotion et à la commercialisation des produits des entreprises du holding, avec une stratégie orientée vers l'export. Le Holding vise également à produire des matières premières, "un aspect qui manquait à l'ancien plan et qui est placé au centre de notre attention dans le plan de développement stratégique actuel", a affirmé le PDG, annonçant également la création prochainement d'un centre de recherche de spécialisations chimiques sous forme d'un groupement ou d'une filiale dont seraient actionnaires toutes les entreprises industrielles appartenant au portefeuille ACS. Evoquant la restructuration de la dette et la politique des investissements, le PDG a

souligné que "certaines actions sont déjà anticipées en attendant d'introduire les dossiers au niveau des instances supérieures", il a même souligné que des démarches ont été entamées avec la BEA pour accompagner le Holding dans son plan d'investissement. Le Holding "ACS" a réalisé en 2022 le meilleur chiffre d'affaires depuis sa création, soit 28,21 milliards de DA, avec une évolution de 20% par rapport à l'exercice précédent, alors que sa valeur ajoutée a augmenté de plus de 30%, a indiqué M. Yahiaoui. "On peut dire qu'on a réellement fait de l'exercice 2022, une année économique par excellence", a-t-il ajouté. Parmi les entreprises ayant réalisé les meilleures évolutions en matière de chiffre d'affaires en 2022, il a particulièrement cité le groupe GIPEC (+49%), le groupe ENPC (+30%), le groupe ENAVA (+21%), TEPE ENAP (+20%) et l'EPE ENDI MED (+33%). ACS comprend dans son portefeuille 32 sociétés, activant principalement dans les industries chimiques et parapharmaceutiques, assurant 8.591 emplois. Parmi les produits fabriqués par ACS figurent les produits en plastiques, le papier, les cartons, le verre, les détergents, la peinture, les produits d'hygiène personnelle et les produits pharmaceutiques (masques, bavettes, vêtements et tenues médicales).

R E

M'SILA

Des mesures pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

BECHAR

Lancement d'un programme de plantation de l'arganier

Un programme de plantation de l'arganier a été lancé récemment à travers plusieurs espaces dans la wilaya de Bechar, a-t-on appris mardi auprès de la conservation des forêts (CF).

Cette opération s'inscrit au titre de la concrétisation du programme national de développement de l'arganier et du dispositif expérimental de la pépinière du secteur qui compte 500 plants d'arganiers mis en terre en 2021, parfaitement adaptés au climat de cette région du sud-ouest du pays (chaud en été et froid en hiver), dont des résultats "positifs" ont été enregistrés de cette espèce végétale d'un intérêt forestier, écologique et économique, a déclaré à l'APS la chargée de la communication à la conservation, Bencherif Khadija.

Au titre de ce programme, il a été procédé à la plantation de 160 arbustes d'arganiers au niveau du parc environnemental de la commune de Kenadza (18 km au sud de Bechar), dans des espaces verts de l'université "Tahri Mohamed" de Bechar et à travers la commune de Lahmar (35 km au nord de Bechar), avec recours au système d'irrigation innovant du water box, a-t-elle expliqué. Ce système innovant utilisé pour la première fois dans cette opération, peut ainsi fournir de l'eau aux arbustes tout au long de l'année, en particulier pendant la première année, qui est cruciale pour la survie de cette variété végétale, a fait savoir la même responsable. "Nous prévoyons à l'avenir la généralisation de la filière arganier, à travers les différents périmètres agricoles de la wilaya dans le cadre du programme nationale de développement de la culture d'arganier et en partenariat avec le secteur de l'agriculture, compte tenu de ses avantages socio-économiques", a ajouté la même source. Il est à rappeler que des orientations ont été données au cours de la réunion du conseil des ministres du 30 janvier 2022 pour le développement de la production de l'arganier dans les zones sud-ouest et les Hauts plateaux ouest et la création d'un centre national pour le développement de sa culture.

Des mesures urgentes ont été prises pour améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants de la wilaya de M'sila, a affirmé le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué qu'une série de mesures a été prise pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de la wilaya de M'sila et atténuer ainsi l'actuelle crise, parmi lesquelles "l'augmentation de 8.000 m3 des quantités d'eau dirigées vers la wilaya depuis les barrages Koudiet Acerdoune et Telesdit relevant de la wilaya de Bouira".

Un plan de travail a été élaboré, a-t-il ajouté, pour limiter les fuites d'eau estimées à 40 % des quantités pompées avec, a-t-il dit, "la mobilisation de 16 équipes (dont le travail démarrera après le Ramadhan) dotées du matériel nécessaire et chargées de repérer les fuites et de les réparer immédiatement ainsi que de détecter, de signaler et de lutter contre les branchements illicites". Il a été également décidé, a ajouté le ministre, "d'accélérer le parachèvement des travaux des projets de la région, de hâter la réalisation des schémas directeurs d'assainissement et de créer des commissions d'actualisation des études de diagnostic des zones classées rouges dans la wilaya depuis 2005".

Au début de sa visite, le ministre a suivi, au



siège de la wilaya, un exposé sur le secteur, avant d'inspecter les travaux de désenvasement du barrage de Ksob et de visiter le projet de protection contre les inondations du nouveau pôle urbain de M'sila et la station de traitement des eaux usées par décantation de la commune de Metarfa. Sur site, M. Derbal a donné des instructions pour exploiter les eaux traitées dans l'irrigation agricole de sorte à faire face au déficit en eau.

Le ministre de l'Hydraulique a, en outre, lancé le projet de la canalisation de transfert des eaux du barrage de Soubela vers les châteaux d'eau de la commune de Magra et donné le coup d'envoi des travaux de fonçage d'un forage profond dans la commune de Boussaâda qui s'ajoutera aux deux forages à mettre en service au cours des deux prochaines semaines pour renforcer l'alimentation en eau potable de la ville de Boussaâda.

CONSTANTINE

Acquisition de cinq nouveaux générateurs d'hémodialyse

Le secteur de la santé de la wilaya de Constantine a été renforcé par cinq nouveaux générateurs d'hémodialyse destinés à améliorer la prise en charge des malades, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP). Quatre équipements de ce genre ont été affectés à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la circonscription administrative Ali Mendjeli, tandis qu'un autre a été réservé à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en cardiologie et chirurgie cardio-vasculaire de la cité « Erriadh », au chef-lieu de wilaya, a indiqué à l'APS le chargé d'information et de communication à la DSP, Amir Aidoune. Les équipements médicaux sont destinés aux nouveaux patients atteints d'insuffisance rénale chronique pour leur assurer une meilleure prise en charge, a indiqué le même responsable. Le service d'hémodialyse de l'EPH Ali

Mendjeli a fait l'objet récemment d'une opération de réhabilitation et de renouvellement des équipements médicaux dans le cadre des mesures prises par les services de la Direction de la santé et de la population (DSP) visant la modernisation de ses structures et le renouvellement de ses équipements. Le générateur d'hémodialyse, installé pour la première fois à l'Etablissement hospitalier spécialisé en cardiologie et chirurgie cardio-vasculaire de la cité « Erriadh », permettra aux médecins de fournir les soins nécessaires au profit des patients hospitalisés, tout en contribuant à éviter d'éventuels cas de décès de malades lors de leur déplacement vers l'Etablissement hospitalier spécialisé en urologie, néphrologie et de transplantation rénale de la cité Daksi Abdesslem où au service d'hémodialyse du CHU Benbadis, a indiqué Amir Aidoune.

TIZI-OUZOU

Plus de 18 000 repas servis par le CRA depuis le début du ramadhan

Plus de 18.000 repas ont été servis à Tizi-Ouzou par le comité local du Croissant-Rouge algérien (CRA) depuis le début du Ramadhan dans le cadre de la solidarité, a-t-on appris lundi de cet organisme. Ces repas, préparés par 250 bénévoles, hommes et femmes, à travers neuf (9) restaurants de solidarité implantés dans la wilaya, entièrement pris en charge par cet organisme. « Jusqu'à hier nous avons servi 8.796 plats consommés sur place et 9.281 emportés, grâce au travail des bénévoles et à la générosité des donateurs du CRA », souligne le premier responsable local de l'orga-

nisme humanitaire, Rachid Boutalbi. Dès les premières heures de la matinée, les bénévoles s'affairent à préparer le repas du jour. « Le menu est généralement établi la veille et dès la matinée chacun est fixé sur sa tâche, qui pour chercher les produits au marché ou chez les donateurs, qui pour cuisiner et d'autres pour préparer les lieux », a relevé Nassim, un bénévole rencontré au Restaurant Rahma du chef lieu de la wilaya. Il a ajouté que « des personnes de diverses horizons viennent au restaurant improvisé pour le mois de Ramadhan, pr incipalement des passants, des voyageurs ou des travailleurs

dont le domicile est loin ainsi que des habitants de la ville », a-t-il ajouté. Le CRA, a relevé Boutalbi, « s'est investi dans trois programmes durant ce mois sacré », à savoir, les restaurants Rahma à travers les neuf structures qu'il a réussi à ouvrir, les repas à emporter préparés par les comités locaux dans certaines localités où il n'était pas possible d'avoir des structures d'accueil, et enfin, la distribution de couffins et la circoncision d'enfants démunis. S'agissant de la distribution de couffins, il a fait remarquer que 800 ont été déjà distribués. Cette action est prévue au début et au milieu du mois ainsi qu'à l'ap-

proche de l'Aïd. Pour ce qui est de la circoncision, l'opération commencera le dimanche prochain (9 avril courant) et touchera plus de 1.000 enfants démunis. Par ailleurs, et toujours dans le cadre de la solidarité en ce mois de Ramadhan, 22 restaurants Rahma et quatre (4) marchés de solidarité ont été mis en place par les autorités locales à la veille du début du jeûne. Dans le même sillage, un dispositif a été mis en place pour assurer la disponibilité sur le marché local des produits de première nécessité, alors que 54.000 personnes ont bénéficié de la prime de solidarité d'un montant de 10 000 DA.

OPINION

Comment Biden renverse les piliers de la politique économique libérale

Cette fois, c'est sûr, le président américain Joe Biden est déjà parti en campagne pour sa réélection en 2024 ! Et sa stratégie s'affirme de plus en plus : proposer un cadre de politique économique destiné à le différencier du parti républicain.

Christian Chavagneux
Editorialiste

Peu importe que ses propositions soient déjà mises en œuvre, ou n'aient absolument aucune chance de l'être compte tenu de l'équilibre actuel des forces au Congrès : le futur candidat affiche plusieurs grands principes destinés à guider l'économie la plus puissante de la planète. L'originalité de sa stratégie tient à ce qu'il le fait en reprenant les arguments de la droite... avant de les renverser complètement !

Une politique de l'offre

Prenez la politique de l'offre par exemple. Côté conservateur, c'est l'équivalent d'une flexibilisation du marché du travail, de déréglementations et d'une baisse de la fiscalité en faveur des entreprises et des riches. Janet Yellen, la ministre des Finances, a encore rappelé récemment qu'elle était elle aussi favorable à une politique de l'offre mais « moderne », en fait très loin des principes de l'économie de l'offre libérale ! Ses orientations reposent sur un investissement dans les infrastructures et des dépenses importantes pour bâtir un avantage comparatif du terri-

toire américain en matière de semi-conducteurs, d'industrie décarbonée et d'énergies renouvelables.

Bref, une politique de quête de gains de productivité fondée sur un investissement public massif. Tout cela se retrouve dans des lois qui ont déjà été votées aux États-Unis (Infrastructure Investment Act, Chips Act, Inflation Reduction Act).

Cette nouvelle politique de l'offre représente d'ailleurs également un renversement du Make America great again de Trump, qui entendait par là un recroquevillement de l'économie américaine sur elle-même accompagné d'un bashing de la Chine. L'affrontement avec la Chine est resté ; mais comment ne pas considérer Xi Jinping comme un rival économique et politique systémique ? Biden a repris le mot d'ordre économique de Trump, et notamment sa dimension protectionniste. Mais son protectionnisme est, lui, destiné à protéger une industrie naissante, celle de l'industrie décarbonée et des renouvelables, afin d'inscrire les États-Unis dans les efforts mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (tout en approuvant récemment un énorme projet de forage pétrolier en Alaska au nom de l'emploi). Une stratégie d'accumulation dans des industries appelées à s'imposer

comme de fortes sources de richesses et d'emplois industriels.

Réduire les déficits et la dette

Autre point de renversement : le budget. Le 9 mars dernier, le président Biden a présenté ses orientations budgétaires pour la suite de son mandat. Le mot d'ordre ? Réduire le déficit public sur les dix prochaines années. De quoi faire plaisir à priori à tous les libéraux.

Mais là où ces derniers souhaitent que cela passe par des réductions de dépenses, Biden réduit le déficit et la progression de la dette publique américaine par les hausses d'impôts. Le message politique est clair : le comportement responsable en matière de finances publiques, c'est moi ! Le gouvernement précédent nous a fait perdre 2 000 milliards de recettes budgétaires avec son allègement sans fin de la fiscalité et les Républicains veulent 3 000 milliards de baisses supplémentaires sans dire comment ils vont faire pour conserver des finances publiques saines. On connaît leurs réponses passées : en coupant dans la protection sociale.

Je vous propose une autre voie, explique Biden, celle de la hausse d'impôt mais dans la justice fiscale : un taux minimum d'imposition de 15 % sur les bénéfices logés à l'étranger par

les multinationales, et un taux minimum d'imposition de 25 % sur les revenus des 0,01 % dont le taux moyen actuel est de 8 %, inférieur à celui des classes moyennes.

Pour ceux gagnants plus de 400 000 dollars par an, le président américain réinstaura le taux marginal d'imposition à 39,6 % supprimé par Trump, augmente les cotisations sociales de 1,2 point. Il place la taxation du capital au même niveau que celle du travail pour celles et ceux dont le revenu dépasse un million de dollars. Et pour les entreprises, une remontée du taux d'impôt sur les bénéfices de 21 à 28 %, une opération à 1 000 milliards de recettes sur 10 ans !

Il y a d'autres mesures fiscales dans le budget présenté. Couplé aux mesures d'économies engagées, en particulier la baisse des prix des médicaments, Joe Biden offre 3 000 milliards de réduction du déficit public sur 10 ans. Politique de l'offre, renforcement de l'industrie, lutte avec de gros moyens contre les réchauffement climatique, réduction du déficit budgétaire, voici un beau programme progressiste ! Un programme compréhensible car mettant en avant seulement quelques piliers traduits dans des mesures simples, symboliques et efficaces. Une belle source d'inspiration.

Source : Alternatives Économiques

L'austérité, ou comment préserver l'ordre du capital à tout prix

Dans son ouvrage *The Capital Order*, l'économiste Clara Mattei montre que l'austérité a été pensée comme une contre-offensive face aux expériences de démocratie économique.

Par Jean-Christophe Catalon

L'austérité a toujours été un échec économique, mais alors pourquoi, à chaque sortie de crise, les gouvernements s'entêtent à en faire ? Parce qu'il s'agit en réalité d'un projet politique : celui de sauvegarder le capitalisme et son ordre social. Par ce prisme, l'économiste Clara Mattei, assistant professor à

la New School de New York, propose une lecture passionnante de l'histoire du Royaume-Uni et de l'Italie post-Première Guerre mondiale.

Le conflit a fait tomber des dogmes et la révolution russe de 1917 suscité des espoirs. En Angleterre, une élite « reconstructionniste » émerge, promouvant nationalisations et redistribution. Des expériences de démocratie économique se développent, à l'image des coopératives et des guildes outre-Manche, ou des conseils d'usine en Italie promus par le mouvement Ordiovista, d'Antonio Gramsci.

La peur de la révolution monte et agit comme « un détonateur, précipitant l'émergence d'une contre-offensive » : l'austérité. Réunie par la Société des nations à Bruxelles en 1920, puis à Gênes en 1922, la fine fleur de la finance mondiale en est convaincue : les pays vivent au-dessus de leurs moyens, ils doivent consommer moins et produire plus. En découle une sorte de « code international de l'austérité », qui se décline en trois axes : budgétaire (moins de dépenses pu-

bliques et d'impôts sur le capital, plus de taxes sur la consommation), monétaire (freiner le crédit et rétablir l'étalon-or) et industriel (privatiser et affaiblir le droit du travail). Toute ressemblance avec des politiques récentes n'est pas fortuite.

L'objectif est de transférer les richesses de la majorité vers la minorité de possédants. Et les graphiques de l'avant-dernier chapitre montrent que les résultats sont spectaculaires. Le tout justifié par des arguments d'un mépris de classe inouï, dépeignant les ouvriers comme des dépravés, a contrario des vertueux épargnants, dont les investissements alimentent la machine capitaliste.

Un projet antidémocratique L'autrice nous fait aussi découvrir les pères de l'austérité, parmi eux : le Britannique Ralph Hawtrey, qui a conseillé à Winston Churchill de rétablir l'étalon-or, et l'Italien Maffeo Pantaleoni, dont les travaux ont imprégné l'économie mainstream.

Les notions de classes sociales et de domination sont absentes de leurs modèles, qui promeuvent

l'entrepreneur et l'épargnant, et figurent en réalité l'ordre social capitaliste. Eux prétendent défendre une vision apolitique au service de l'intérêt général et jugent la démocratie inefficace pour appliquer les mesures indispensables. Ils s'accrochent ainsi très bien du fascisme, Mussolini étant la version plus brutale d'un même continuum : quand Londres affaiblit le droit de grève, Rome l'interdit. Qu'importe sa violence, le Duce était l'homme de la situation, selon le gouverneur de la Banque d'Angleterre de l'époque. Depuis, partout dans le monde, à chaque fois que l'ordre du capital s'est retrouvé menacé, le bouclier de l'austérité a été brandi. L'histoire cessera-t-elle un jour de se répéter ?

***The Capital Order : How Economists Invented Austerity and Paved the Way to Fascism*, par Clara E. Mattei, The University of Chicago Press, 2022, 480 pages, 30 euros.**

MAURITANIE

Clôture du premier forum national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin...

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Niang Mamoudou, a supervisé, à Nouakchott, la cérémonie de clôture du premier forum national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, organisé par le projet "mechroui moustakbeli", relevant du même ministère, en partenariat avec l'Agence française de Développement.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, M. le ministre a indiqué que le forum a permis de débattre des différentes contraintes qui freinent l'épanouissement de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie, mettant en exergue les efforts consentis par les hautes autorités du pays en vue de surmonter ces contraintes.

Il a souligné que le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans le cadre de son programme TAAHOUDATI, a mis sur pied un plan d'action que le gouvernement s'emploie à concrétiser en vue de créer des opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes.

De son côté, le directeur général de l'Agence française de Développement AFD, M. Rémy Rioux, a affirmé que la situation d'emploi de la jeunesse en Mauritanie constitue l'un des soucis majeurs des autorités publiques et ses partenaires au développement, ajoutant que le forum s'inscrit dans le cadre de l'appui de son institution au projet "mechroui moustakbeli", et que son pays, à travers l'AFD, contribue à hauteur de 9 millions d'euros au mécanisme d'appui à l'entrepreneuriat féminin.

La cérémonie de clôture du forum s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, de l'ambassadeur français accrédité en Mauritanie, au côté des cadres du département.

MAURITANIE

...QatarEnergy s'offre 40 % du bloc en mer C-10 et fait son entrée dans le segment amont

Active dans le secteur pétrolier en Namibie où elle a contribué à la découverte des réserves pétrolières Venus et Graff, QatarEnergy travaille désormais à étendre sa présence opérationnelle sur le continent africain. QatarEnergy, la compagnie pétrolière publique du Qatar a annoncé, dimanche 2 avril, qu'elle a paraphé un accord avec le géant énergétique Shell pour s'offrir 40 % des intérêts du bloc C-10, un périmètre offshore de 11 500 km², situé à environ 50 kilomètres des côtes de la Mauritanie, pour des profondeurs d'eau allant de 50 et 2 000 mètres.

Les parties prenantes n'ont pas divulgué les détails financiers du deal. Ce dernier marque néanmoins l'entrée officielle de QatarEnergy dans le segment amont de l'industrie pétrolière du pays d'Afrique de l'Ouest.

TUNISIE

L'utilisation de l'eau potable dans l'agriculture interdite

En Afrique, la Tunisie est l'un des pays les plus touchés par le changement climatique avec une succession d'épisodes de sécheresse qui persistent depuis 4 ans. Ce phénomène climatique pèse sur les performances du secteur agricole.

En Tunisie, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques a publié le 31 mars un arrêté interdisant avec effet immédiat l'utilisation de l'eau potable dans l'agriculture sur une période de 6 mois allant jusqu'en septembre 2023.

Cette nouvelle disposition s'applique également à d'autres activités, dont l'irrigation des espaces verts, le nettoyage des rues et des espaces publics, ainsi que pour le lavage des voitures.

L'initiative intervient dans un contexte marqué par la persistance de la sécheresse qui a conduit à une faible disponibilité de la ressource avec les réserves des barrages qui ont atteint un niveau historiquement bas.

Selon Hamadi Habib, haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, le pays du jasmin a en effet enregistré une baisse du stock d'eau de ses barrages à environ 1 milliard de mètres cubes, soit 30 % de leur capacité globale de stockage, face notamment à l'absence de pluie qui dure depuis septembre 2022.

Si la décision de l'exécutif vise à rationaliser l'utilisation de l'eau qui se raréfie de plus en plus, elle devrait à contrario renforcer la pression déjà existante sur l'appareil productif au sein du secteur agricole.

« La récolte de céréales de la Tunisie sera désastreuse. Avec la sécheresse la production devrait se situer entre 200 et 250 000 tonnes cette année, contre 750 000 tonnes en 2022 », avertit Mohamed Rjaibia, un haut responsable du syndicat des agriculteurs qui se confiait à Reuters par rapport à la situation.

Pour rappel, 80 % des ressources en eau en Tunisie sont utilisées par le secteur agricole.

LIBYE

GECOL met en service et connecte au réseau une centrale solaire de 500 MW

Le réseau électrique de la Libye s'appuie essentiellement sur des sources d'énergies fossiles, dont le pays est un important producteur même s'il existe de petites unités de production renouvelables hors réseau dans certaines zones rurales.

La Compagnie nationale d'électricité de Libye (GECOL) a annoncé le 2 avril que la centrale solaire d'une capacité prévue de

500 MW et située dans la région de Sadada, à l'ouest de Syrte, a été mise en service et connectée au réseau électrique national. Le projet a été inauguré en juin 2022 et son développement a également vu la participation de la société française TotalEnergies. GECOL indique que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts pour mettre en œuvre des projets stratégiques visant à tirer le meilleur parti des

ressources disponibles, notamment solaires. « Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération avec l'Autorité des énergies renouvelables pour mettre en œuvre le plan stratégique d'intégration des capacités électriques du pays avec des sources d'énergie renouvelable », a déclaré GECOL dans son communiqué.

Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, la Libye ne

possède que 6 MW de capacité photovoltaïque installée. Très dépendant des ressources fossiles, le pays se classe ainsi parmi les derniers du continent africain en termes de renouvelable.

Le raccordement au réseau de la centrale de 500 MW permettra ainsi de diversifier le mix énergétique du pays dont la capacité de production des centrales électriques a atteint 8 200 MW en mars 2023.

MAROC

Le Makhzen, un système aux visées expansionnistes sans vergogne

Le Makhzen, de diversion en diversion, continue avec ses relais de s'acharner contre l'agence d'information algérienne, l'APS, qui s'acquitte pleinement de son rôle d'informer. Ce Maroc expansionniste a toujours fantasmé sur la thèse du "Grand Maroc" qui s'étend de Tanger à Saint Louis au Sénégal, défendu depuis 1955 par Allal El Fassi.

En 1960, le Maroc s'est opposé à l'indépendance de la Mauritanie, pays membre de l'ONU. L'annexion de la Mauritanie était son obsession. Il a fallu 12 ans pour que le Maroc reconnaisse enfin l'indépendance de la Mauritanie. Ceci n'a été possible que grâce au sommet d'Alger en 1972 regroupant les Présidents Houari Boumediène, le mauritanien Mokhtar Ould Daddah et le roi du Maroc Hassan II. Ce sommet a mis fin à 12 ans de négation

durant lesquelles le gouvernement marocain comptait un ministre des Affaires mauritaniennes.

En 1963, le Maroc, sans aucune gêne, a agressé son voisin, l'Algérie, qui n'avait encore ni armée ni armes, pour tenter d'annexer une partie du territoire.

Au million et demi de martyrs de la Guerre de libération, tués par le colonisateur français, s'ajoutent 800 morts tués par l'armée marocaine.

En 1975, le Maroc remet ça en occupant le Sahara occidental, dont l'Espagne est toujours la puissance administrante. Ce Maroc a même proposé à la Mauritanie le partage du territoire du Sahara occidental ! Car le territoire n'est pas le sien. Un pays ne partage jamais son territoire avec un autre !

Ce royaume du mal, au bord de l'abîme, veut détourner l'opinion

sur les violations des droits humains, la misère, la malnutrition, l'esclavagisme, la traite...

Le régime marocain ne pourra plus s'en sortir. Politiquement, il a perdu la face, il est dans l'incapacité de rompre avec une monarchie médiévale.

Financièrement, c'est peine perdue. Un Maroc surendetté, sous contrôle des institutions financières internationales. La cessation de paiement n'est pas loin. L'heure de rendre des comptes a sonné pour le makhzen qui a fait du Maroc le royaume du mal et de la débauche, un Etat narco trafiquant qui expose ses filles et garçons au tourisme sexuel.

L'heure des comptes a sonné au makhzen qui a fait du Maroc, un Etat inféquentable, le plus corrompé d'Afrique où la corruption s'est substituée à la diplomatie.

NIGERIA

Les secteurs de la fintech et du transport ont accaparé 79,7 % des levées de fonds des start-up en 2022

Avec 750 jeunes pousses actives et 132 incubateurs opérationnels, le Nigeria demeure l'épicentre de la scène Tech en Afrique même si une poignée de secteurs concentrent l'essentiel des levées de fonds réalisées au cours de l'année écoulée.

Les jeunes pousses nigérianes opérant dans les secteurs des technologies financières (fintech) et du transport & logistique ont accaparé 79,7 % des financements récoltés par l'ensemble des start-up actives dans le pays en 2022, selon un rapport publié le 23 mars par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) en collaboration avec le cabinet de conseil en économie numérique TechCabal Insights. Les fintech ont levé 703 millions de dollars durant l'année écoulée, soit 57,9% du total des levées de fonds réalisées par les start-up nigérianes. Ce montant comprend notamment deux méga-tours réalisés par Flutterwave (250 millions de dollars) et Interswitch (110 millions). Les start-up spécialisées dans le domaine du transport et de la logistique ont récolté 267,4 millions de dollars, ce qui représente 21,8% du total des levées de fonds. Viennent ensuite les pépites de la tech, actives dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire (7,7% du total des financements), les télécommunications, médias et loisirs (3,2%), du commerce de détail (2,5%), des services (1,9%), de la santé (1,5%) et de l'énergie & l'eau (1%). Intitulé « Ecosystem report : Nigeria's

start-up scene 2022 », le rapport révèle également que le montant total des levées de fonds réalisées par les start-up nigérianes durant l'année écoulée a atteint 1,2 milliard de dollars. Ce montant est en baisse de 29,4% par rapport à celui enregistré en 2021 (1,7 milliard de dollars), en raison notamment du refroidissement du marché du capital-risque à l'échelle mondiale dans un contexte de fortes incertitudes économiques.

Lagos, cœur battant de l'écosystème tech nigérian

Les plus grosses transactions enregistrées l'an passé concernent les fintech Flutterwave (250 millions de dollars) et Interswitch (110 millions) ainsi que la start-up de mobilité Moove (105 millions). Les financements récoltés en 2022 portent le total des levées de fonds réalisées par les jeunes pousses actives au Nigeria au cours des quatre dernières années (2019-2022) à plus de 4 milliards de dollars et confortent la position de ce pays d'Afrique de l'Ouest en tant qu'épicentre de l'écosystème tech africain.

Le rapport recense d'autre part plus de 750 jeunes pousses actives et 132 incubateurs de start-up opérationnels au Nigeria. La répartition de ces incubateurs diffère

de manière significative entre les six zones géopolitiques du pays. La majorité des incubateurs sont basés dans le Sud-Ouest (53), une région très dynamique où se trouve la ville de Lagos, capitale économique du pays. Viennent ensuite les régions du Centre-Nord (24 incubateurs), du Sud-Sud (16), du Sud-Est (16), du Nord-Ouest (15) et du Nord-Est (8). Lagos reste cependant le cœur battant de l'écosystème tech nigérian avec plus de 400 start-up, dont Flutterwave, Paystack, Helium health, and Kuda, et 35 incubateurs actifs.

Sur un autre plan, le rapport note que les principaux catalyseurs de croissance de l'écosystème tech au Nigeria sont la taille de la population (plus de 200 millions de personnes en 2021), le taux de pénétration important des smartphones (34,1%) et d'Internet (37,3%) comparativement aux autres pays d'Afrique subsaharienne, la base diversifiée des investisseurs (fonds de capital-risque locaux et étrangers, banques, business angels, etc.) et l'environnement réglementaire favorable à l'innovation, qui s'est renforcé en octobre 2022 avec l'adoption d'une loi sur les start-up (Start-up Act) très propice à l'éclosion et à la croissance des entreprises tech innovantes.

SÉCURISONS LA TRANSFORMATION DIGITALE EN AFRIQUE

Rendez-vous au Cyber Africa Forum (CAF) les 24 et 25 avril prochains

Le 31 mars 2023, le Cyber Africa Forum (CAF) a organisé une conférence de presse à la Tour C de l'Ivoire Trade Center, afin de revenir sur les principales thématiques qui seront abordées lors de la 3e édition du CAF, les 24 et 25 avril prochains au Sofitel Abidjan Hotel Ivoire. Réunis autour d'une discussion invitant à une « Transformation digitale africaine sécurisée et une architecture panafricaine en cybersécurité », les cinq experts présents se sont exprimés sur l'importance de sensibiliser les entreprises et organisations africaines à la cybersécurité et de mettre en place de véritables stratégies pour lutter contre les cyberattaques.

Améliorer la sécurité numérique et provoquer une prise de conscience des impacts et risques liés à la cybercriminalité, tels sont les objectifs que s'est donné le Cyber Africa Forum (CAF) depuis sa première édition en 2021. Pour cette nouvelle année, l'accent est mis sur la transformation digitale des organisations africaines et des menaces qui la sous-tend, ainsi que l'illustre le panel tenu en prélude au Forum fin avril dans la capitale ivoirienne.

Composé de Franck KIE, Commissaire général du CAF, Yena KIGNAMAN-SOPRO, Commissaire générale adjointe du CAF, Hervé BAH, Directeur Technology Data et Cyber Risk Advisory chez Deloitte, Hervé IRO MONDOUHO, Territory Channel Manager North, West & Central Africa chez Kaspersky et Fatima MBOUSSOU, Manager de la gestion de services informatiques (ITSM) de l'UEMOA, représentante de Ecobank-Côte d'Ivoire, le panel d'experts participant à la conférence de presse a ainsi été l'occasion de présenter ces acteurs clés de l'industrie de la cybersécurité et de la technologie en Afrique et partenaires de cette nouvelle édition.

Ils ont tout particulièrement souligné l'importance de la sensibilisation à la cybersécurité en Afrique dans un contexte où la transformation numérique est de plus en plus présente dans tous les secteurs économiques. Ils sont notamment revenus sur plusieurs initiatives clés de cette 3e édition telles que l'initiative Cyber Africa Women visant à favoriser l'insertion des femmes dans le numérique, un exercice de gestion de crise afin de sensibiliser les dirigeants et hautes personnalités du secteur public aux risques cyber et un hackathon dont l'objectif est de promouvoir les talents locaux.

Franck KIE, Commissaire général du CAF, s'est tout d'abord exprimé sur la création de ce Forum, celui-ci se présentant comme un espace d'échanges avec les partenaires des secteurs public et privé afin d'identifier et de trouver des solutions concrètes visant à sécuriser la transformation numérique en Afrique. S'exprimant plus spécifiquement sur cette 3e édition, il a notamment ajouté : « La transformation digitale prenant de plus en plus de place dans nos entreprises, il était important de discuter des enjeux, des partenariats, mais également des solutions pour pouvoir sécuriser cette transformation numérique. »

Cette nouvelle édition est d'autant plus cruciale que « 90% des entreprises interviewées sont conscientes du risque cyber, mais parmi celles-ci, 67% disent ne pas être attaquées parce qu'elles se considèrent comme de très petites entreprises », a souligné Hervé IRO MONDOUHO, Territory Channel Manager North, West & Central Africa chez Kaspersky, avant d'ajouter : « Pourtant, près de deux millions d'attaques en 2022 ont touché les PME selon les statistiques. » L'expert a insisté sur le fait que la cybersécurité est un enjeu essentiel pour toute entreprise. Il s'est notamment appuyé sur la récente étude de Kaspersky portant sur les PME ivoiriennes pour illustrer ses propos, affirmant que toutes sont vulnérables aux risques cyber, et ce, quelle que soit leur taille. Hervé BAH, Directeur Technology Data et Cyber Risk Advisory chez Deloitte, a, quant à lui, souligné l'importance des risques cyber : « La transformation numérique s'accélère, révélant progressivement certaines vulnérabilités et faiblesses dues aux attaques. »

KENYA

Kenya Commercial Bank négocie l'acquisition d'une participation dans une banque éthiopienne

La première banque kényane en termes d'actifs, qui dispose déjà d'un bureau de représentation en Éthiopie, a déjà pris langue avec trois cibles potentielles, en attendant l'adoption d'une loi portant sur l'ouverture du capital des banques aux investisseurs étrangers. Kenya Commercial Bank (KCB) a entamé des négociations pour l'acquisition d'une banque en Éthiopie, dès la libéralisation du secteur bancaire dans ce pays de la Corne de l'Afrique, a rapporté Bloomberg, ce mardi 4 avril, citant un dirigeant du groupe bancaire kényan. « Notre entrée sur le marché éthiopien ne se basera pas sur un investissement greenfield. Nous discutons avec trois cibles potentielles, dans la perspective des changements réglementaires qui devraient être intro-

duits cette année », a déclaré le PDG de Kenya Commercial Bank, Paul Russo.

La première banque kényane en matière d'actifs a exprimé son intérêt pour une expansion en Éthiopie depuis 2018, mais ce projet a été freiné par le retard qu'accuse la libéralisation du secteur dans ce pays de plus de 120 millions d'habitants.

Les investisseurs étrangers seront autorisés à acquérir des participations allant jusqu'à 30% du capital des banques éthiopiennes, selon un document officiel relatif à la nouvelle politique de libéralisation du secteur bancaire local, révélé par le journal éthiopien The Reporter, fin septembre 2022.

La libéralisation du secteur bancaire éthiopien ne sera cependant effective qu'après l'adoption par le Parle-

ment de la « Banking Business Proclamation », la nouvelle loi relative au fonctionnement du secteur, qui devrait intervenir d'ici fin 2023.

Selon les données de la Banque mondiale, 25 banques commerciales opèrent en Éthiopie, mais le marché est dominé par la banque publique Commercial Bank of Ethiopia, qui compte environ 16 millions de clients et qui détient des actifs pour une valeur de 948,1 milliards de birr (environ 17,7 milliards de dollars).

Kenya Commercial Bank, qui dispose déjà d'un bureau de représentation en Éthiopie, compte des filiales dans six pays africains, dont la RD Congo, la Tanzanie et le Rwanda.

AFRIQUE DU SUD

Les flux des investissements directs étrangers ont atteint 3,75 milliards \$ au 4e trimestre 2022

La hausse des IDE enregistrée durant le dernier trimestre de l'année écoulée découle notamment de l'augmentation des investissements en actions d'une société non résidente opérant dans le secteur du commerce dans sa filiale sud-africaine. L'Afrique du Sud a enregistré des flux d'investissements directs étrangers (IDE) de 67

milliards de rands (3,75 milliards de dollars) au quatrième trimestre 2022 contre 11,9 milliards au trimestre précédent, selon des données publiées, vendredi 31 mars, par la Banque centrale.

L'institution a précisé que cette hausse découle notamment de l'augmentation des investissements en actions d'une société non résidente opérant dans le

secteur du commerce dans sa filiale sud-africaine, en référence à l'acquisition par le géant américain de la grande distribution Walmart du solde de capital de 47% qu'il ne détenait pas dans sa filiale sud-africaine Massmart. Les flux d'investissements directs étrangers enregistrés entre le 1er octobre et le 31 décembre 2022 ont quasiment

triplé par rapport à la même période de 2021 (22,7 milliards de rands).

La Banque centrale sud-africaine a d'autre part fait savoir que les flux d'investissements de portefeuille se sont établis à 26,1 milliards de rands (1,46 milliard de dollars) au quatrième trimestre 2022 contre 32 milliards au trimestre précédent.

Les Enjeux
Eco

Publicité

Appelez le

06 98 16 55 54

ITALIE

Déficit public en hausse au quatrième trimestre 2022, à 5,6%

Le déficit public de l'Italie a augmenté à 5,6% du produit intérieur brut au quatrième trimestre de 2022, contre 4,9% sur la même période de 2021, sous l'effet de la hausse des dépenses, a annoncé mercredi l'Institut national des statistiques (Istat).

Un dispositif d'incitations fiscales très généreux, censé rendre les habitations moins énergivores, avait fait déraiser ces trois dernières années les déficits de l'Italie, qui ont été revus sensiblement à la hausse début mars.

Le déficit public est passé ainsi à 8% du PIB en 2022, alors que le gouvernement de Giorgia Meloni comptait le ramener à 5,6%, a confirmé l'Istat. Le déficit de 2021 avait été corrigé à 9%, contre 7,2% auparavant, et celui de 2020 est passé de 9,5% à 9,7%. Rome a dû se conformer à une nouvelle réglementation d'Eurostat sur les crédits d'impôt publiée en février. Ces crédits doivent désormais être

comptabilisés dans les budgets des États au moment où ils sont accordés et non plus quand ils auront un impact réel sur les recettes fiscales. Outre cette révision, la hausse du déficit au quatrième trimestre est due à une nette progression des dépenses sur un an (+8%) et une hausse moindre des recettes (+6,8%).

La croissance pourrait atteindre environ 1% cette année.

Le déficit du troisième trimestre de 2022 a été également revu sensiblement à la hausse, passant à 9,2% contre 4,7% auparavant. Pour l'année 2023, le gouvernement italien table sur un déficit public à 4,5% du PIB, en baisse par rapport au taux de 8% enregistré en 2022. Mais ces chiffres pourraient être révisés

dans le cadre de la nouvelle feuille de route budgétaire pour 2023 que le gouvernement de Giorgia Meloni devrait présenter mardi prochain.

La croissance économique de l'Italie en 2023 pourrait s'avérer supérieure à la hausse du PIB de 0,6% prévue par le gouvernement, avait estimé fin mars le ministre de l'Économie Giancarlo Giorgetti. La croissance pourrait atteindre environ 1% cette année, selon une source gouvernementale. L'Italie avait vu son PIB reculer de 0,1% au quatrième trimestre de 2022 par rapport au précédent, mais devrait échapper à une récession.

ALLEMAGNE

Croissance de 0,3% attendue en 2023

L'Allemagne devrait connaître une croissance de 0,3% de son PIB en 2023, échappant ainsi à la récession grâce à la baisse des prix de l'énergie, et malgré une forte inflation à 6,0%, indiquent mercredi les principaux instituts économiques du pays. «Le recul de l'économie au cours de l'hiver 2022/2023 a été moins sévère que prévu», a déclaré Timo Wollmershäuser, de l'institut IFO, dans un communiqué. Les experts des instituts (IFO, IFW, IWH et RWI) tablaient, lors de leurs dernières prévisions d'automne, sur une contraction de 0,4% du PIB.

SEMI-CONDUCTEURS

La Chine demande des «clarifications» sur des restrictions à l'exportation

La Chine a demandé aux États-Unis, au Japon et aux Pays-Bas de «clarifier» l'existence d'un accord supposé entre eux visant à restreindre les exportations de semi-conducteurs dans un contexte de rivalité technologique, a rapporté mercredi un média d'État. Ces dernières années, Washington a mis sur liste noire des entreprises chinoises pour les couper des chaînes d'approvisionnement en technologies américaines, dont les puces les plus avancées, et renforce ces dernières semaines les restrictions à l'exportation des semi-conducteurs.

Les Pays-Bas, premier producteur de ces composants indispensables à la fabrication de microprocesseurs, ont pris le mois dernier une mesure similaire, tandis que le Japon envisage d'en faire de même. La Chine, qui cherche à devenir autonome dans la conception de semi-conducteurs, estime que ces mesures visent à maintenir la suprématie des États-Unis dans ce domaine.

Lors d'une réunion lundi et mardi à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chine s'est dite inquiète d'un «accord entre les États-Unis, le Japon et les Pays-Bas pour restreindre les exportations

de puces», a rapporté la télévision publique CCTV. La Chine a demandé à ces pays de dire si un tel accord «existe» entre eux et, si tel est le cas, de le «notifier» aux membres de l'OMC pour qu'ils «l'examinent».

Au nom de la «sécurité nationale», Washington avait annoncé en octobre 2022 de nouveaux contrôles à l'exportation pour limiter l'achat et la fabrication par Pékin de puces haut de gamme «utilisées dans des applications militaires». Face à ces restrictions, la Chine avait déposé une procédure auprès de l'OMC.

Au moment où Washington multiplie les coups contre Pékin, le régulateur chinois de l'internet a annoncé vendredi lancer une procédure contre le géant technologique américain Micron. La mesure doit permettre de «passer en revue» les produits du fabricant de composants électroniques et de prévenir d'éventuels «risques» pour «la sécurité nationale», a justifié le régulateur chinois. Cette décision fait craindre une mesure de représailles qui pourrait être étendue à d'autres compagnies américaines du secteur.

FRANCE

La croissance de l'activité du secteur privé en mars révisée en baisse

La croissance du secteur privé en France a été moins forte qu'initialement estimé au mois de mars, l'expansion de l'activité reposant entièrement sur les services alors que la production manufacturière recule, a rapporté mercredi l'agence S&P.

L'indice PMI composite qui synthétise la performance de l'activité du secteur privé s'est établi à 52,7, contre 54 estimé le 24 mars. Une valeur supérieure à 50 signifie une expansion de l'activité, et une valeur inférieure à cette limite une contraction. Bien que moins soutenu qu'initialement envisagé, le rythme de l'expansion a «atteint un sommet de dix mois», précise l'agence dans son communiqué.

En février, l'indice composite se situait à 51,7. Le secteur des services a vu son activité s'accroître avec un indice PMI de l'activité commerciale passé de 53,1 en février à 53,9 en mars, «porté par un raffermissement de la demande». Les prestataires de services français ont «signalé l'acquisition de nouveaux clients ainsi qu'une augmentation de la demande en provenance de leurs clients existants» mais la progression des ventes a «exclusivement reposé sur les marchés intérieurs» alors que «les nouvelles affaires à l'export ont très légèrement reculé au cours du mois».

«Une légère atténuation des tensions inflationnistes dans le secteur privé

français». Parallèlement, «la croissance de l'emploi s'est en outre poursuivie dans le secteur», relève S&P dans son communiqué. Autre signe positif, «le volume global des nouvelles affaires a augmenté pour la première fois depuis juin 2022 dans l'ensemble du secteur privé». Toutefois, le fort repli des nouvelles commandes dans le secteur manufacturier a «presque entièrement éclipsé la hausse modérée des nouveaux contrats dans le secteur des services», selon l'agence.

L'enquête fait état par ailleurs d'une «légère atténuation des tensions inflationnistes dans le secteur privé français», mais les coûts tout comme les tarifs pratiqués par les entreprises se sont malgré tout «maintenus à niveaux supérieurs à leur moyenne de long terme», précise S&P.

«Le mois de mars marque la fin d'un premier trimestre relativement positif pour l'économie française», résume l'économiste de S&P Joe Hayes, cité par le communiqué, qui se demande si le dynamisme du secteur des services observé en février et en mars pourra se maintenir alors que les performances du secteur manufacturier et de la construction restent faibles. La croissance pourrait aussi être freinée par un nouveau resserrement de la politique monétaire face à une inflation qui reste élevée, estime-t-il.

L'Irak et TotalEnergies débloquent leur mégaprojet de 10 milliards de dollars

Après de fortes tensions et de longues négociations, l'Irak et le géant français TotalEnergies sont parvenus à un accord pour mettre en œuvre un investissement de 10 milliards de dollars annoncé en 2021, destiné notamment à améliorer un réseau électrique vétuste et responsable de coupures omniprésentes.

En février, le ministère irakien du Pétrole avait indiqué que la mise en œuvre du contrat avec le groupe pétrolier butait encore sur des points de désaccords persistants, notamment sur le niveau de participation de l'Irak dans le projet prévu pour une durée de 25 ans.

Le Premier ministre irakien s'était rendu à Paris, et le CEO de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, était ce week-end à Bagdad à l'invitation du Premier ministre, selon la major française.

Finalement, Bagdad, qui voulait 40% du projet, a accepté de réduire sa participation à 30%, selon un

compte-rendu publié tard dans la soirée de mardi par le conseil des ministres irakien, «étant donné l'importance de résoudre le problème».

Dans la foulée mercredi matin, TotalEnergies a publié un communiqué annonçant un accord avec le gouvernement irakien «sur une participation de 30% de la Basrah Oil Company (BOC) dans ce projet baptisé GGIP (Gas Growth Integrated Project)».

Le consortium sera ainsi composé de TotalEnergies (45%), de Basrah Oil Company (30%) et de QatarEnergy (25%).

«Grâce aux discussions de ces derniers mois, en particulier à quatre reprises entre le Premier ministre Al-Soudani et le PDG Patrick Pouyanné, le gouvernement irakien et TotalEnergies ont confirmé l'ensemble des termes du contrat signé en 2021 et défini conjointement les conditions et les assurances mutuelles nécessaires pour avancer sur le projet GGIP (Gas Growth Integra-

ted Project)», a détaillé le groupe français.

TotalEnergies «salue la continuité de la parole de l'État d'Irak sur ce contrat, ce qui envoie un signal fort et positif pour les investissements étrangers dans le pays».

Électricité et pétrole

Vétuste et victime collatérale de la corruption, le réseau électrique irakien est particulièrement en souffrance.

Les délestages peuvent durer jusqu'à 12 heures par jour dans ce pays pourtant riche en hydrocarbures.

TotalEnergies, présent en Irak depuis les années 1920 pour l'exploitation du pétrole, va investir avec ses partenaires dans quatre projets, à la fois dans les hydrocarbures et pour produire de l'électricité.

Un projet vise à «recupérer le gaz torché sur trois champs pétroliers afin d'alimenter en gaz des centrales électriques». Un autre sera de développer une centrale solaire géante de 1 GW «destinée à alimenter le réseau électrique de la région de Bassorah. En accord avec les

autorités irakiennes, TotalEnergies a invité l'entreprise saoudienne ACWA Power à participer à ce projet solaire. Les 10 milliards d'investissement de TotalEnergies et de ses partenaires doivent également permettre de «construire une usine de traitement d'eau de mer en vue de maintenir la pression de champs pétroliers et d'augmenter la production régionale».

Un quatrième projet concerne aussi le pétrole, pour augmenter la production du champ pétrolier d'Artawi, dans le sud de l'Irak, de 85.000 barils/jour à 210.000 b/j. Lors de la signature du contrat en 2021, le gouvernement irakien avait affirmé qu'il s'agissait du «plus gros investissement d'une entreprise occidentale» dans le pays. Il avait à l'époque fait état d'un contrat portant sur un total de 27 milliards d'euros d'investissements dans la production pétrolière, gazière et solaire du pays, mais les investissements se montent bien, à ce stade, aux 10 milliards confirmés mercredi.

Le RMB chinois devient la deuxième monnaie de réserve internationale du Brésil

La Banque centrale du Brésil a annoncé vendredi que le renminbi (RMB), ou yuan, avait dépassé l'euro pour devenir sa deuxième monnaie de réserve internationale.

Dans son Rapport sur la gestion des réserves internationales publié sur son site officiel, la BCB indique que l'augmentation de la part du RMB dans ses réserves de change internationales reflète l'approfondissement des liens économiques entre le Brésil et son principal partenaire commercial, la Chine.

Le rapport indique qu'à la fin de 2022, la part du RMB dans les réserves de change internationales du Brésil avait atteint 5,37%, dépassant celle de l'euro qui était de 4,74%. Le RMB est devenu l'une des monnaies de réserve du Brésil en 2019. A l'heure actuelle, le dollar américain domine toujours les réserves de change du Brésil, représentant 80,42%. La BCB a également noté que les réserves internationales totales du Brésil ont chuté de 362,2 milliards de dollars en 2021 à 324,7 milliards de dollars en 2022, en raison de la perte de rendement des portefeuilles dans le contexte des hausses de taux de la Réserve fédérale américaine et de l'appréciation du dollar.

Les Bourses chinoises indécises à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert lundi sans direction claire, après l'annonce de mesures aux Etats-Unis pour rassurer sur la solidité du système bancaire, au moment où l'effondrement de la banque californienne Silicon Valley Bank (SVB) suscite l'inquiétude.

Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,48% à 19.411,88 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai était quasi stable à 3.228,12 points, tandis que la place de Shenzhen était en baisse de 0,30% à 2.081,01 points.

JAPON

La Bourse de Tokyo recule face aux inquiétudes économiques mondiales

La Bourse de Tokyo était en baisse mercredi 5 avril dans la matinée, après la prudence affichée la veille par les bourses occidentales face aux risques de récession. L'indice vedette Nikkei perdait 0,97% à 28.013,55 points vers 01H00 GMT et l'indice élargi Topix lâchait 1,22% à 1.998,12 points. Les investisseurs de Wall Street ont digéré mardi l'annonce d'un affaiblissement des commandes industrielles en février aux Etats-Unis, apparue comme un nouveau signe de ralentissement économique. Ils ont aussi scruté la nouvelle d'une diminution des emplois à pourvoir dans le pays, vue comme une opportunité pour la banque centrale américaine (Fed) de faire une pause dans ses hausses de taux.

JAPON

La Bourse de Tokyo en mini-hausse, le pétrole se stabilise

La Bourse de Paris fléchissait un peu mercredi après un redressement de l'activité légèrement moins fort que prévu en zone euro mais qui éloigne le risque de récession.

Vers 10H25, l'indice vedette CAC 40 reculait de 0,29%, au lendemain d'une clôture à l'équilibre rompant avec six séances consécutives dans le vert.

Mardi, les marchés américains ont cédé après que plusieurs statistiques illustrant le ralentissement économique ont alimenté les craintes de récession, comme le tassement des commandes industrielles ou celui du marché du travail où le nombre de postes à pourvoir est tombé en février au plus bas niveau depuis mai 2021. Ces chiffres sont parus au lendemain d'un nouveau repli de l'activité de l'industrie manufacturière aux Etats-Unis en mars.

"De deux choses l'une, ou l'économie américaine tombe en récession rapidement, et nécessite une réaction rapide des autorités monétaires pour contrer un impact trop sévère sur la croissance, ou l'ac-

BOURSES

Les signes de ralentissement économique alimentent la prudence

Après la hausse du début de semaine, les marchés boursiers commencent à redoubler de vigilance.

Les signes d'inquiétudes liés au ralentissement économique affectaient mercredi les marchés boursiers, rattrapés par un regain de prudence. A Tokyo, l'indice vedette Nikkei a lâché 1,68%, sa plus forte baisse sur une séance depuis le 14 mars. Les Bourses de Hong Kong, Shanghai et Shenzhen étaient quant à elles fermées ce mercredi en raison d'un jour férié en Chine. En Europe, les indices ont fait du surplace à Paris (-0,06%), à Francfort (-0,16%), à Londres (+0,14%) et Milan (-0,16%) à 07H40 MT.

Après l'épisode d'effroi traversé par le secteur bancaire en mars, les marchés ont repris de la vigueur en misant sur la probabilité d'une fin prochaine des cycles de hausses des taux de la banque centrale américaine. La hausse des marchés s'est poursuivie en début de semaine en dépit d'une montée des cours du brut qu'a provoquée lundi l'annonce de coupes de production de la part de plusieurs grands pays exportateurs d'hydrocarbures, ravivant au passage les risques inflationnistes.

Nouvelles craintes de récession

Mais les marchés américains ont cédé mardi après que plusieurs statistiques illustrant le ralentissement économique ont alimenté les craintes de récession, comme le tassement des commandes industrielles ou celui du marché du travail où le nombre de postes à pourvoir est

tombé en février au plus bas niveau depuis mai 2021. Ce recul des tensions sur le marché du travail a entraîné des achats des Bons du Trésor américain, les investisseurs estimant que la banque centrale américaine (Fed) pourrait plus précocement mettre fin à son resserrement monétaire.

Dans ce contexte, les créations d'emplois dans le secteur privé américain en mars (Enquête ADP/Stanford Lab) attendues dans la journée seront à leur tour très surveillées avant le rapport officiel sur l'emploi du département du Travail prévu vendredi. «Une donnée ADP plus faible que prévu sera clairement saluée par les partisans d'une politique accommodante au sein de la Fed et pourrait conduire à faire fléchir davantage les rendements des Bons du trésor américain, tandis qu'une donnée ADP plus forte que prévu pourrait ramener les partisans d'une politique monétaire plus agressive sur le devant de la scène», écrit Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank.

Dans ce climat d'inquiétudes liées à la croissance, les investisseurs prendront également connaissance des indicateurs avancés PMI en zone euro et l'indice ISM des services pour le mois de mars aux Etats-Unis. Par ailleurs, les intervenants pourraient être perturbés par le relèvement plus fort que prévu du taux directeur de la banque centrale de Nouvelle Zélande (RBNZ) au lendemain d'une pause décidée par la Banque cen-

trale australienne qui s'est abstenue cette fois de remonter ses taux.

La RBNZ a relevé son taux de 50 points de base, alors que le marché s'attendait à une hausse de 25 points. Cette décision a «fait l'effet d'une douche froide» sur les attentes concernant une politique plus conciliante de la Fed, note Ipek Ozkardeskaya. Le marché obligataire en faisant la retranscription avec des rendements d'emprunts d'Etats qui repartaient à la hausse : le taux américain à dix ans remontait à 3,36% contre 3,33% mardi soir et son pendant allemand (Bund) avançait à 2,28% contre 2,25%.

L'or au-dessus des 2000 dollars l'once

Le prix de l'or, considéré comme valeur refuge par temps incertain, a dépassé la barre des 2000 dollars l'once pour la première fois en un an : vers 07H20 GMT, il valait 2 024 dollars l'once.

Le yen continuait de se renforcer par rapport au dollar, à raison d'un dollar pour 131,58 yens vers 07H20 GMT contre 131,71 yens mardi à 21H00 GMT. L'euro s'échangeait pour 144,19 yens contre 144,27 yens la veille, et valait 1,0964 dollar contre 1,0953 dollar mardi. Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain progressait de 0,56% à 81,16 dollars vers 07H20 GMT et celui du Brent de la mer du Nord prenait 0,36% à 85,25 dollars. Le bitcoin se renforçait de 0,81% à 28.488 dollars.

Courant positif pour Panasonic: le titre Panasonic gagnait 2,22% à 1.243 yens après la publication d'informations du Wall Street Journal selon lesquelles la japonaise, fournisseur de batteries électriques pour Tesla, serait en discussion avec les constructeurs automobiles BMW et Stellantis (Fiat, Peugeot, Citroën...) au sujet de collaborations pour la construction d'usines de batteries pour véhicules électriques en Amérique du Nord. Le yen se renforçait par rapport au dollar, à raison d'un dollar pour 131,55 yens après 01H00 GMT contre 131,71 yens mardi à 21H00 GMT. L'euro s'échangeait pour 144,22 yens contre 144,27 yens la veille, et valait 1,0962 dollar contre 1,0953 dollar mardi.

tivité s'avère bien plus résiliente donnant aux entreprises la capacité de maintenir leur profitabilité avec des marges qui resteraient résilientes", résume Sebastian Paris Horvitz, chez LBPAM.

Dans ce contexte, les investisseurs surveilleront l'indice ISM des services pour le mois de mars aux Etats-Unis.

En zone euro, le redressement de l'activité en mars s'est avéré légèrement moins important que prévu, a indiqué S&P Global. L'indice des directeurs d'achat (PMI) composite, qui prend en compte le secteur manufacturier et des services, s'est redressé à 53,7 en mars contre 54,1 initialement annoncé.

Des données en Allemagne et en France sont toutefois venues confirmer mercredi des signes de résilience économique. L'Allemagne devrait connaître une croissance de 0,3% de son produit intérieur en 2023, échappant ainsi à la récession grâce à la baisse des prix de l'énergie, et malgré une forte inflation à 6,0%, selon les principaux instituts économiques du pays. En France, la production industrielle a

rebondi de 1,2% sur un mois en février "mais pas suffisamment pour compenser la baisse de janvier", note Charlotte de Montpeller, économiste d'ING, faisant état de perspectives économiques "modérées" pour les prochains trimestres.

"Le contexte d'inflation pourrait continuer à peser sur la consommation des ménages", souligne-t-elle, ajoutant que "le plein effet du resserrement de la politique monétaire va probablement commencer à se faire sentir, plombant l'investissement des ménages et des entreprises".

La croissance du secteur privé en France a été moins forte qu'initialement estimé au mois de mars, l'expansion de l'activité reposant entièrement sur les services alors que la production manufacturière recule, a rapporté mercredi l'agence S&P. TotalEnergies concrétise un contrat avec l'Irak

Le groupe gazier-pétrolier TotalEnergies (+0,78% à 57,17 euros) a annoncé mercredi un accord pour la mise en oeuvre en Irak d'un contrat de 10 milliards de dollars signé en 2021, qui tardait à se

concrétiser en raison de tensions. Sodexo et Solutions 30 en tête SBF 120. Le groupe de restauration collective et de services Sodexo va scinder ses lucratives activités de titres restaurant et chèques cadeaux, qui deviendront une entreprise distincte, cotée en Bourse, dont la famille Bellon restera l'actionnaire de référence. L'action grimpait de 9,12% à 98,58 euros. L'action Solutions 30 était portée (+6,39% à 2,52 euros) par l'annonce la veille de la signature d'un partenariat avec Community Fibre, fournisseur d'accès à internet basé à Londres pour déployer la fibre dans la capitale britannique.

Sopra Steria lance le rachat total de CS Group

Le groupe de services informatiques Sopra Steria a lancé le rachat de la totalité des parts de CS Group, société cotée spécialisée dans les services numériques critiques (lutte anti-drones, système d'entraînement au combat...), selon un communiqué de l'Autorité des marchés financiers (AMF) mardi. L'action perdait 1,09% à 190,90 euros.

VÉRITABLE « LABORATOIRE SUR UNE PARTICULE » Ils ont créé un robot de la taille d'une cellule

Des chercheurs israéliens ont créé un robot de la taille de quelques microns capable de manipuler et transporter des cellules individuelles.

Leur invention pourrait permettre la création d'un « laboratoire sur une particule », apte à diagnostiquer des cellules ou livrer des médicaments de manière extrêmement précise. Des chercheurs de l'université de Tel Aviv, en Israël, ont créé un microrobot hybride de la taille d'une cellule. Le robot microscopique, qui mesure environ dix micromètres, peut être guidé par un opérateur ou fonctionner de manière autonome. Il a été inspiré par les « micronageurs biologiques », tels que les bactéries et les spermatozoïdes. Les chercheurs ont publié leurs résultats dans la revue *Advanced Science*. Aussi appelé micromoteur, le microrobot

intègre un système de manipulation d'objets basé sur la force diélectrophorétique (en utilisant un champ électrique). Toutefois les systèmes de propulsion diélectrophorétiques fonctionnent difficilement dans le milieu physiologique à cause de la conductivité. Les chercheurs ont donc créé un système hybride qui utilise une propulsion magnétique.

Un outil capable d'identifier les cellules mourantes ou endommagées

Le microrobot est capable de distinguer différents types de cellules, d'identifier les mourantes ou endommagées par un médicament, puis de les transporter de manière à permettre des études plus approfondies

ou une analyse génétique. Il est également capable d'insérer un médicament ou un gène à l'intérieur d'une cellule spécifique, ou encore de nettoyer l'environnement des particules polluantes. Pour les chercheurs, ce microrobot permettrait de créer un « laboratoire sur une particule », un système capable de mener des diagnostics dans des environnements uniquement accessibles pour des microparticules. Le microrobot ouvrirait de nouvelles voies de recherche et serait l'outil idéal pour les analyses dans les milieux physiologiques, tels que les biopsies liquides, et il pourrait même être utilisé pour livrer des médicaments à l'intérieur du corps un jour.

ET MAINTENANT, L'IA GÉNÉRATIVE DE VIDÉOS À PARTIR DE TEXTES...

Et ce n'est que le début !

L'intelligence artificielle de ModelScope est capable de générer de très courtes vidéos à partir de texte, et les premiers résultats sont aussi étranges qu'impressionnants. L'IA n'en est qu'à ses balbutiements, mais il semble déjà clair que ce type de générateur de vidéos va monter en puissance. Après les IA génératives pour le texte et les images, voici venu le temps de celles qui créent des vidéos. On est encore très loin des vidéos de Deepfake, mais en moins de trois minutes, tout un chacun peut générer une très courte séquence animée. Parmi ces outils spécialisés, il y a celui de ModelScope. La plateforme n'en est qu'à ses balbutiements. C'est pour le moment la seule à avoir sauté le pas pour libérer son accès au grand public. L'outil à l'aspect rudimentaire est hébergé par Hugging-Face, une plateforme américaine dédiée au traitement du langage naturel, mais ModelScope provient de Chine. Dans le champ disponible, il suffit de saisir le type d'animation que l'on souhaite voir affiché et de cliquer sur le bouton « Generate Video ». Là encore, comme pour des IA transformant le texte en images, seule l'imagination peut présenter un frein. Il faut également penser au nouvel art du « prompt » associé à ces IA. Ce « prompt » permet de décrire précisément ce que l'on souhaite voir affiché. Dans le cas de Midjourney, par exemple, plus il y a des détails techniques (éclairage, style de rendu, profondeur de champ...), plus le résultat est précis. Pour ModelScope, c'est pour le moment moins utile, mais il faut préciser si la vidéo est en couleur, sinon ce sera du noir et blanc par défaut. Le temps de traitement est assez long, au moins 200 secondes pour générer une vidéo de seulement deux secondes. Il faut

également noter que la plateforme est souvent saturée. La courte séquence s'affiche en environ trois minutes. Pour télécharger le résultat, il faut effectuer un clic droit et choisir dans le menu la commande d'enregistrement sur l'ordinateur. Des courtes séquences un brin inquiétantes. À l'issue du traitement, un aperçu de la vidéo est disponible. Sous le lecteur, en jouant avec les options avancées, il est possible d'augmenter le nombre d'images par seconde et d'affiner la transition entre les différentes scènes. À partir du moment où l'on augmente le niveau de ces options, la durée de traitement peut prendre un bon quart d'heure. Parlons du résultat. Il reste assez abstrait avec des visages très approximatifs, une définition médiocre et des scènes

saccadées. À noter qu'un filigrane Shutterstock est souvent présent, signe que l'IA vient piocher dans cette base photographique à partir du moment où l'on souhaite mettre en scène une personnalité. Au final, cela ressemble aux premiers Gif animés. Au niveau de leur aspect, les personnages sont semblables aux premières versions de DALL-E, il y a plus d'un an, ce qui laisse supposer que les améliorations vont très rapidement arriver. Parmi les premières créations publiées sur les réseaux sociaux, on trouve déjà de nombreuses séquences mettant en scène des personnalités. C'est le cas de Will Smith qui mange goulument des spaghettis, ou encore d'Emmanuel Macron qui débarrasse des rues encombrées de poubelles.

CHATGPT-5

Il devrait sortir en fin d'année et atteindre le graal de l'intelligence artificielle générale !

OpenAI travaille déjà sur le développement de la prochaine version du modèle de langage derrière ChatGPT, susceptible d'arriver en fin d'année. La firme pense qu'elle pourrait devenir une intelligence artificielle générale, impossible à distinguer d'un humain. En à peine quatre mois, ChatGPT a propulsé l'intelligence artificielle au-devant de la scène. La nouvelle version, basée sur GPT-4, est sortie il y a tout juste deux semaines, et déjà les regards se tournent vers la prochaine mouture du grand modèle de langage (LLM), à savoir GPT-5. OpenAI prévoit déjà la sortie d'une version intermédiaire, GPT-4.5, en septembre ou octobre qui devrait être plus précise, plus cohérente et accepter des requêtes plus longues. Sur son site, la firme indique également que GPT-5 sera disponible au quatrième trimestre 2023. Selon Siqi Chen, un développeur très actif sur Twitter, cette nouvelle version pourrait représenter une évolution majeure.

La première intelligence artificielle générale ?

« On m'a dit que l'entraînement de GPT-5 devrait s'achever en décembre, et qu'OpenAI s'attend à ce qu'il atteigne l'IAG », a-t-il indiqué dans un tweet. L'IAG, pour intelligence artificielle générale ou forte, est le Graal de la recherche en intelligence artificielle. Ce terme désigne une IA capable de comprendre ou d'apprendre n'importe quelle tâche comme un humain. Cela signifie qu'il serait impossible à distinguer d'un être humain. GPT-4 a déjà été annoncé comme étant multimodal, capable de comprendre les images, même si cette fonctionnalité n'est pas encore disponible publiquement. Si GPT-5 prend en charge encore plus de médias (audio, vidéo, en entrée et sortie...), la puissance du modèle pourrait être décuplée. Reste à voir si OpenAI pourra tenir son calendrier alors que plus de 1 000 experts ont demandé un moratoire de six mois sur le développement de l'intelligence artificielle afin de permettre de créer un cadre réglementaire.

LA FOLLE ASCENSION

DE FLORENTAISE

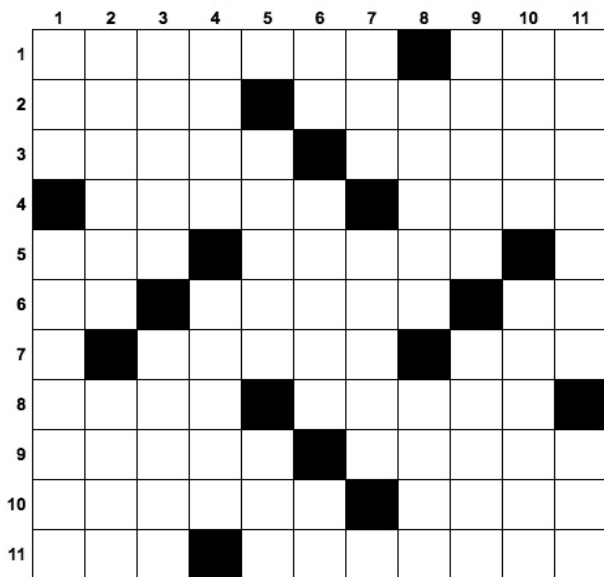
L'entreprise familiale qui a fait du terreau de l'or noir

Avec l'arrivée des beaux jours, les sachets de graines et accessoires de jardinage commencent à faire leur retour dans les rayons des grandes surfaces et magasins spécialisés. Mais le printemps marque cette année une date très importante pour le leader du terreau en France, à qui l'on doit la vente, sous différentes marques, de près d'un sac sur cinq auprès du grand public. Ce mercredi, l'entreprise Florentaise vient en effet d'annoncer son introduction sur la Bourse de Paris.

La discrète entreprise familiale lancée il y a 50 ans, dont le siège social est installé à Saint-Mars-du-Désert près de Nantes, n'en finit plus de pousser. Avec une croissance fulgurante depuis quelques années, elle a réalisé 57,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et vise le double d'ici à cinq ans. « Nous voulons désormais devenir la référence mondiale des terreaux bas carbone », annonce le PDG Jean-Pascal Chupin, 61 ans. Et pour-quoi pas, même, le leader. »

Remplacer la tourbe par de l'écorce de bois

Quand on plonge la main dans l'une des 600 références de terreau, un indispensable pour se lancer dans un potager ou le fleurissement de son balcon, la matière est plus légère et moins sombre qu'attendu. Une caractéristique des produits Florentaise (245 salariés) qui a fait du « terreau sans tourbe » son cheval de bataille, au nom de la réduction de l'impact carbone. « La tourbe, c'est 60 % de la composition du terreau dans le monde. Mais les tourbières, ces zones humides qui détiennent la moitié de la biodiversité, n'occupent que 3 % de la surface du globe », explique Jean-Pascal Chupin. Ces importants réservoirs de carbone sont aujourd'hui fortement détériorés par cette extraction. »

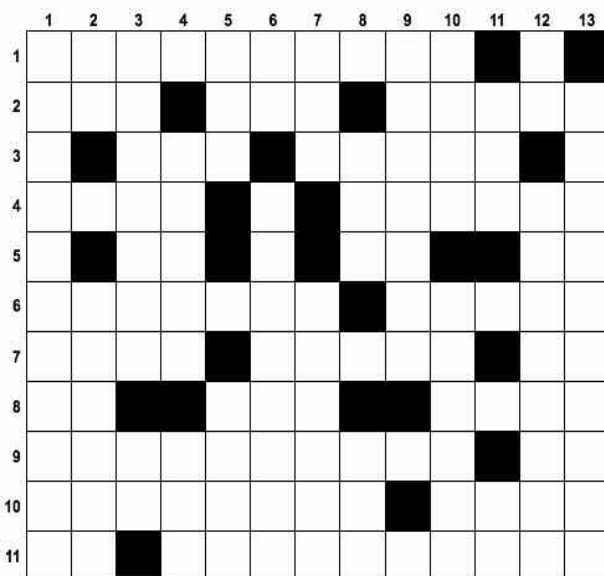


Horizontalement

1 Mener droit à la jambe de bois!- Rempli de noeuds ou de malices.2 Tous les arrêts réunis !- Alcoolisera son chagrin.3 Appellation d'origine contrôlée.- Se servir du 9v-2.
4 Hurler parfois.- Met à mal la virgule.5 Une offre qui impose l'échange.- Annoncent une dissolution, voire une destruction!6 Le D de Guido.- Ils ont des corps de cochon.- Par la bouche, brièvement!7 Cour de la Casbah.- Niveau de jauge du sannyasin!8 Le fils d'Anatole.- Élément du quartier des mineurs.9 Assurer un bon rapprochement.- Me prends pour Cézanne.10 Signal de départ.- Fait le tour de la chambre.11 Flotte au-dessus de la crème.- Réduire le candi.

Verticalement

1 Trois cardinaux pour un Dieu.- Fort clair en effet!2 En pince pour des vaisseaux.-
A doublé un acteur.3 Impressionnante pour Perdita.- Indispensable à l'autostoppeur.
4 A carrément mit de côté!- Représentatif d'un grand nombre!5 Juge, éclaire, ou ne brille pas.- Un subjonctif marrant.6 N'est pas supérieure aux instituteurs.- Séquence de film.- Pattes de coing.7 Manche avec un mort.- Primeur de canard.8 Airs marins.- Son abîme est plombé!9 Palindrome de genres.- Allonge au bout.10 Palmier à la noix.- Comme la feuille du précédent.11 Danseur canadien.- Ce n'est pas forcément acide.

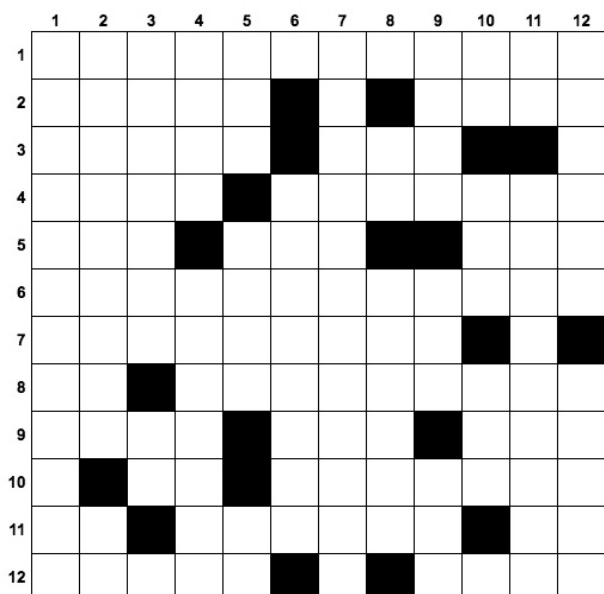


Horizontalement

1 [Le cuir est son domaine].2 En avant !- Piécette.- Entoure la grande ville.
3 Fut apte.- Qui s'y frotte s'y pique.4 Vallées inondées.- Peau de l'arbre.
5 Roulement de tambour.- Adverbe de lieu.- Petit cours.6 Utilisateurs.- Vagabonder.
7 Cime.- Prénom de Manaudou.- 3ème note.8 Dans le coup.- Larcin.- Existences.
9 [Décorateur de vitrines].- Hors de portée.10 S'amusera.- Finauderie.11 Pronom réfléchi.- [Ils ne font plus un tabac].

Verticalement

1 [Ils nous sortent leurs tripes].2 Alternative.- Humée.
3 Retapât.- Argent du labo.4 Emploi.- Shoot aérien.5 Ancienne armée.- Coûté.
6 Drame japonais.- [Sa règle d'or est d'être réglé].7 Dévêtue.- Maculera.
8 Hareng en caque.- Arbre d'Inde.9 [Petit commerçant alimentaire].
10 Ville du Nevada.- Dos.11 Transport parisien.- Do.
12 Expression de joie.- Laitéuse.
13 [Ils nous font part de leurs pensées].



Horizontalement

1 Amoureuse d'un Abbé.2 Se laisse abriter au risque de passer pour une bille.- La belle Emilienne.3 Il n'a qu'à s'écraser pour éviter les liaisons dangereuses.- Sans voix.4 Faisait preuve de verve quand il avait le barreau.- A la limite, il peut nous tenir à l'oeil, pas plus!5 Anti-occident.- Pour mettre du choeur à l'ouvrage.- Son roman chante la Normandie.6 Croisière à quai pour le bonheur des dames.7 Faisons la barbe.8 Patron pour un jour.- Pas urbaines mais pas forcément rurales.9 Saint de la joie.- Lumières de la ville.- Donc voulut?10 Après guerre, avant paix.- Puante, pourtant personne ne peut la sentir.11 Divinité rayonnante.- Aspirateur à eau.- Article d'importation.12 Il met le fa tout près du sol.- Inspirateur du peuple.

Verticalement

1 Viennoise qui est devenue une célèbre femme d'affaire.2 Bien faisante.- Se hâte lentement.3 Savoir d'où elle vient, c'est pour elle une question de bon sens.- Presqu'île.4 Enlevées.- Guère ceintes.5 Un peu trop basse.- Bleue à Broadway ?- Cet article est made in France.6 Pas forcément courageux.7 Tour du savoir.8 Agrément du Sud.- Signifiant insignifiant.9 Chasseur d'espions.- Ne tirez pas sur lui.- Si ce n'est lui, c'est donc sa soeur.10 Premier cours de France.- Sommet corse.- Objet olfactif de tout petit.11 Pour Porthos et pour tous.- Ont foison de toison.12 Finit généralement avec des ardoises!- Sans bouger, elle fait pourtant de sacrées bornes !

ESSAIS NOUVELLE ID.7

La routière électrique de Volkswagen fait ses débuts

Le compte à rebours du lancement de la nouvelle ID.7 a commencé : la première mondiale de la plus grande Volkswagen électrique est prévue pour le 17 avril.

Après de deux semaines de cet événement, le premier constructeur automobile d'Europe en volume présente les premières informations sur le futur modèle haut de gamme de la famille ID. Cette berline arrivera sur le marché européen à l'automne. Le lancement de l'ID.7 en Chine est également prévu pour 2023, suivi en 2024 par l'Amérique du Nord. Après l'ID.3, l'ID.4, l'ID.5, l'ID.6 (uniquement en Chine) et l'ID. Buzz, la nouvelle ID.7 est la sixième Volkswagen basée sur la plate-forme modulaire pour véhicules électriques (MEB). Volkswagen veut augmenter la part de ses modèles électriques en Europe à 80 % d'ici 2030. La nouvelle ID.7 constitue une étape majeure de cette ambition. Ce nouveau modèle sera fabriqué pour l'Europe et l'Amérique du Nord dans l'usine Volkswagen allemande d'Emden. Positionnement : la Volkswagen électrique s'inscrit dans la catégorie des berlines premium.

Avec la nouvelle ID.7, Volkswagen proposera à l'avenir un deuxième modèle fort dans la catégorie des berlines (segment D) en Europe, parallèlement à la Passat Variant. De par sa taille, son allure haut de gamme et sa technologie dernier cri, cette Volkswagen électrique confine au segment C. L'ID.7 mesure 4 961 mm de long, un long empattement de 2 966 mm s'étendant entre les extrémités avant et arrière du modèle « classe affaires ». Cette caractéristique permet aux passagers de bénéficier de beaucoup d'espace intérieur, d'un coffre de 532 litres et de batteries de grande capacité. Avec son grand coffre, l'ID.7 mesure 1 862 mm de large (hors rétroviseurs extérieurs)

et 1 538 mm de haut.

L'aérodynamique : une moindre résistance à l'air pour une meilleure autonomie

L'ID.7 se cache encore sous un camouflage aux aspects de code QR. Cependant, ses proportions longilignes permettent de tirer dès à présent les premières conclusions sur le design aérodynamique de sa carrosserie : le coefficient de traînée ne dépasse pas 0,23, tandis que la face avant mesure 2,45 m². Cela contribue également à augmenter l'autonomie de l'ID.7. Pour ce qui est des caractéristiques aérodynamiques de l'ID.7, la position basse du bord avant du capot, l'inclinaison du pare-brise, la ligne de toit étirée et évocatrice d'un coupé ainsi que l'arête de décrochage aérodynamique et légèrement allongée à l'arrière ressortent nettement de la silhouette. Ensemble, ces éléments constituent la base d'une carrosserie aux lignes très fluides et aérodynamiques.

Vu de face, la partie avant presque entièrement fermée attire l'attention. Seule la partie inférieure présente une prise d'air de refroidissement en son centre ainsi que des conduits d'air latéraux. Ces conduits d'air extérieurs, appelés « rideaux d'air », acheminent le flux d'air jusqu'aux roues avant afin de neutraliser les tourbillons qui se forment dans cette zone. Le volet de radiateur situé derrière la prise d'air de refroidissement centrale est invisible mais joue un rôle important : il se ferme automatiquement dès que l'air de refroidissement n'est plus nécessaire.

GENERAL MOTORS

Le carton de l'électrique !

Les chiffres de vente organiques du constructeur automobile du Michigan au cours du premier trimestre 2023 viennent d'être rendus publics. General Motors a superformé durant cette période. 603 208 véhicules vendus aux États-Unis au cours du premier trimestre 2023, c'est le résultat commercial de General Motors qui enregistre ainsi une valeur en hausse de 17,6% en un an (vs premier trimestre 2022) selon des données publiées ce lundi par le constructeur de Detroit. "General Motors réalise un beau démarrage en 2023", a ainsi commenté le président de General Motors Amérique du Nord, Steve Carlisle, cité dans un communiqué repris par autoactu.com. "Nous avons gagné des parts de marché significatives". Son grand rival Toyota a pour sa part commercialisé durant la même période 469 558 exemplaires de son blason aux États-Unis, un chiffre décevant, en baisse de 8,8% vs les trois premiers mois de 2022.

La montée en puissance de l'électrique

Ces bons résultats de GM, supérieurs aux prévisions, sont à mettre à l'actif de plusieurs modèles, notamment les SUV tel le Chevrolet (marque dans le giron de GM) Trailblazer, mais aussi l'Envision et l'Encore GX de la marque Buick, également filiale de General Motors. Mais la meilleure performance absolue est à mettre au crédit de la Chevrolet Bolt électrique, dont les ventes ont été multipliées par 55 en un an ! A ce propos, General Motors assure avoir vendu plus de 20.000 véhicules électriques pour la première fois au cours d'un seul trimestre.

La future Renault 5 (2024) vise le fun pas cher

Alternant essais statiques et dynamiques, mise au point et endurance, ces mulets ont été testés en faible adhérence (verglas, neige) à Arvidsjaur, en Laponie suédoise, et en moyenne et forte adhérence, dans les centres techniques Renault de Lardy, en région parisienne, et d'Aubevoye, en Normandie.

La future Renault 5 électrique (2024) devrait, selon les dirigeants de la marque au losange, accumuler des qualités fort bienvenues en étant à la fois dynamique, fun et accessible.

Selon les dirigeants de Renault, la nouvelle R5, dont nous avons pris le volant, toujours en cours de développement, sera la petite voiture électrique la plus amusante à conduire. Sa plateforme CMF-B-EV, qui devrait également équiper la Renault 4 2026, comprend une suite de technologies visant à offrir une prise en main agréable. Elle devra être sympa



La principale technologie utilisée par Renault pour arriver à ses fins est un essieu arrière multibras, que le constructeur revendique par Renault comme étant le seul utilisé par un VE du segment B.

La suspension multibras offre aux ingénieurs un contrôle plus fin, minimisant les compromis inhérents à une suspension non indépendante moins

complexe. Cependant, Jean-Sébastien Blazy, vice-président aux performances des véhicules, a déclaré que « La R5 sera tout à fait comparable en termes de dynamique à la Mégane E-Tech ».

Il a également déclaré « Grâce à l'essieu arrière, nous avons eu l'opportunité d'avoir ce multibras et de mettre beaucoup de comportement de sous-

virage. C'est grâce à cela que vous avez une très bonne stabilité, car la sécurité est primordiale à coup sûr ».

« Mais avec cet essieu arrière, on peut avoir une direction très dynamique sans compromis sur la sécurité. C'est notre secret pour donner à notre voiture une très bonne agilité et une très bonne réponse de la direction et assurer la stabilité de la voiture ».

Pétrole : le Brent frôle les 85 dollars

Les cours du pétrole restaient stables mercredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin s'échangeant à 84,88 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, glissait de 0,19% à 80,56 dollars. L'attention des investisseurs se porte actuellement sur « les inquiétudes quant à la vigueur de la croissance économique, l'activité manufacturière de la Chine, de la zone euro et des États-Unis s'étant ralentie le mois dernier », ont relevé les analystes. « Le dilemme est de savoir si les perspectives économiques moroses ou la réduction (...) de la production de l'Opep+ domineront la pensée des investisseurs » dans les prochains jours, ont-ils souligné.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

Jeudi 06 Avril 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

CONSTANTINE/HADJ 2023

Lancement de l'opération de consultations médicales et de vaccination des futurs pèlerins

L'opération de consultations médicales et de vaccination des futurs pèlerins inscrits au titre de l'exercice 2023 a été lancée mercredi dans divers établissements du secteur de la santé de la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP).

Trois (3) comités médicaux composés de médecins généralistes et spécialistes ont été mobilisés par la Direction locale du secteur pour effectuer les consultations médicales dans les polycliniques de la cité Boumerzoug, dans la ville de Constantine, la ville Massinissa, dans la commune d'El Khroub, et celle de la commune de Didouche Mourad, a précisé à l'APS le chargé d'information et de communication de la DSP Amire Aidoune.

Des campagnes de vaccination contre la Covid-19, la grippe saisonnière, la méningocoque, la diphtérie et le tétanos ont également été lancées, parallèlement aux contrôles et aux examens au travers l'ensemble des services d'épidémiologie et de médecine préventive relevant des six (6) établissements publics de santé de proximité (EPSP) de la wilaya, a-t-il ajouté.

DÈCÈS DE SALEM KLARI

La DG de la Communication à la Présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a présenté ses condoléances les plus attristées à la famille du journaliste défunt Salem Klari, ainsi qu'à toute la famille de la presse, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Présidence de la République.

"La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République présente ses condoléances les plus attristées à la famille du journaliste Salem Klari ainsi qu'à la famille de la presse, les assurant de toute sa compassion et priant Allah le Tout puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste Paradis. (A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons)", lit-on dans le communiqué.

MDN

14 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Quatorze (14) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes, durant la période du 29 mars au 4 avril, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté 14 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un (01) fusil mitrailleur de type FMPK a été saisi à l'issue d'une opération de fouille à Tamanras-

set", précise la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 44 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 4 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité, et saisi 28.907 comprimés psychotropes". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Tin-

douf et Djanet, des détachements de l'ANP "ont intercepté 174 individus et saisi 22 véhicules, 147 groupes électrogènes, 45 marteaux piqueurs, 1 détecteur de métaux, 66 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 8 autres individus ont été arrêtés, et 10 fusils de chasse et 1 pistolet automatique, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 66 tonnes et 3.000 unités de différents articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

R N.

SELON LES PRÉVISIONS DE L'OMC

Le commerce mondial va ralentir en 2023

Les risques liés aux tensions géopolitiques, à l'insécurité alimentaire et à la potentielle instabilité financière expliquent ce recul selon l'organisation.

La croissance du commerce mondial devrait ralentir à 1,7% en 2023 après une augmentation de 2,7% en 2022, selon les prévisions annuelles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) publiées mercredi.

Les perspectives de l'économie mondiale se sont légèrement améliorées depuis la publication des prévisions commerciales les plus récentes de l'Organisation mondiale du commerce en octobre, mais le rythme de l'expansion du commerce en 2023 devrait être « faible ». Les économistes de l'OMC prévoient maintenant une croissance du volume du commerce des marchandises de 1,7% en 2023 - en hausse par rapport à l'estimation de 1,0% faite en octobre, après avoir augmenté de 2,7% en 2022.

Croissance de 2,4% à prévoir

Selon l'OMC, un facteur clé de cette amélioration est l'assouplissement des contrôles liés à la pandémie de Covid-19 en Chine, qui devrait libérer la demande de consommation accumulée dans le pays et stimuler ainsi le commerce international. « Bien sûr, une fin pacifique de la guerre en Ukraine et une réduction plus large des tensions géopolitiques amélioreraient aussi considérablement les perspectives de l'économie mondiale », a indiqué l'économiste en chef de

l'OMC Ralph Ossa en conférence de presse.

En revanche, a-t-il ajouté, s'il semble que les récentes faillites bancaires aux États-Unis et en Europe ont été en grande partie contenues, « l'augmentation rapide des taux d'intérêt pourrait créer de nouvelles tensions sur les marchés financiers et avoir des répercussions sur le commerce international ». Les économistes de l'OMC tablent sur une croissance du PIB réel de 2,4%.

Les taux de croissance du commerce et la production devraient ainsi être inférieurs à leurs moyennes respectives de 2,6% et 2,7% enregistrées au cours de la période de douze ans ayant suivi l'effondrement du commerce provoqué par la crise financière mondiale. « Le commerce continue d'être un moteur de la résilience de l'économie mondiale, mais il restera soumis à la pression de facteurs externes en 2023 », souligne la directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, dans un communiqué accompagnant la publication des prévisions, appelant une fois de plus les gouvernements à éviter une « fragmentation des échanges » à ne pas créer « des obstacles au commerce ».

R I